

Parc Naturel Régional Oise - Pays de France

Plan de paysage de la Vallée de l'Oise
de Pont-Sainte-Maxence à Verneuil-en-Halatte,
de la Boucle de Pontpoint, du Vallon de Roberval
et du territoire de la CCPOH.



Phase 1 : **Comprendre et faire comprendre**
Connaissance et diagnostic

Phase 2 : **Evolutions et projet**

Phase 3 : **Plan d'actions**

Michel COLLIN
Mandataire de l'équipe
Paysagiste D.P.L.G. urbaniste

Michèle ELSAIR
Paysagiste, urbaniste
Architecte D.P.L.G. ,

Pascal CHEVALLIER
Vue D'Ici
Géographe, Cartographe

Décembre 2007

Parc Naturel Régional Oise - Pays de France

Plan de paysage de la Vallée de l'Oise
de Pont-Sainte-Maxence à Verneuil-en-Halatte,
de la Boucle de Pontpoint, du Vallon de Roberval
et du territoire de la CCPOH.

Phase 1
**comprendre et faire comprendre
connaissance et diagnostic paysager**



Michel COLLIN
Mandataire de l'équipe
Paysagiste D.P.L.G. urbaniste

Michèle ELSAIR
Paysagiste, urbaniste
Architecte D.P.L.G. ,

Pascal CHEVALLIER
Vue D'Ici
Géographe, Cartographe

Franck BICHINDARITZ
Architecte D.P.L.G.

Juin 2006

Sommaire

1^{ère} partie : CONNAISSANCE ET DIAGNOSTIC PAYSAGER

p.3 SOMMAIRE

p.4 Equipe

INTRODUCTION

p.5 *Carte de situation générale*

p.7 **I ANALYSE des composantes naturelles du paysage**

- Cartographie générale physique

p.8 *carte géologique,*
p.9 *climat,*
p.10 *carte des contraintes pédologiques,*
p.11 *carte des infrastructures et des clochers,*
p.12 *carte du relief et de l'hydrologie,*
p.13 *carte des boisements et des milieux*

p.14 - **Enoncé des composantes paysagères**

22 composantes répertoriées
carte des composantes liées au relief et hydrologie
carte des composantes liées au Mode d'Occupation des Sols

p.16 - **Présence sensible des composantes par situations**

zooms sur cartes du relief, des modes d'occupation des sols, par composantes

p.34 - **Présence et relations des composantes naturelles : analyse des enchaînements**

p.35 1- Limites, horizons et unités de territoire
carte schématique et coupe de ces relations
schémas des limites du plateau agricole nord
p.38 2- La variété des vallées et des vallons
schéma d'une vallée et coupes du territoire
p.40 3- Rebords de plateaux et flancs de coteaux
coupes de ces positions privilégiées
carte des rebords de coteaux et belvédères
p.42 4- Une spécificité de la CCPOH : les transitions indirectes du plateau
coupes et carte schématique des buttes
p.44 5- Les continuités de l'eau
6- Modes de relations par les parcours
carte des réseaux et accès à l'eau
p.46 7- Lisière et coteau à lisière : contact de deux milieux l'un avec l'autre
schéma et coupes des coteaux à lisières

p.47 - **Richesses environnementales**

1- Une mosaïque de milieux encore perfectible
2- Une nécessaire mise en réseau devant les effets de coupures
3- D'indispensables projets de gestion à mettre en oeuvre
carte de synthèse des éléments de connaissance des inventaires

p.49 - **Mobilité du paysage non bâti**
Représentation et évolution du paysage dans l'histoire

1- Généralités
carte de la Capitainerie d'Halatte, 1711
carte de Cassini, 1753
carte IGN, 2001

p.52 2- Boisements et ouvertures de paysages
cartes de la couverture boisée et de son évolution (1914-2001)

p.54 3- Evolution des paysages
zooms cartes historiques par composantes

p.63 4- Bilan des mobilités du paysage non bâti

p.65 **II PAYSAGES HABITES**

carte générale des paysages habités
p.66 *cartes d'évolution du bâti 1711-1914, 1947 à aujourd'hui*
p.69 *carte des trames parcellaires*

p.71 - **Bords de plateaux**

Sacy-le-Grand, St-Martin-Longueau, Bazicourt, Houdancourt

p.72 1- Jalonnement et balises, *carte*
p.73 2- Usages du paysage et cheminements, *carte*
p.74 3- Bord de ville, *carte*
p.75 4- Formes construites, *carte*
p.76 5- Espaces publics et intérieurs urbains, *cartes*

p.79 - **Pied de coteau**

Verneuil-en-Halatte, La rue des Bois, Beurepaire, Pont-Sainte-Maxence, Pontpoint, Moru, Rhuis

p.80 *carte des formes construites implantées en pied de coteau*
p.82 1- Inscription de Pontpoint dans le paysage
carte, coupe
p.83 2- Jalonnement du paysage, *carte*
p.84 3- Jalonnement du jointain, *vue 3D de Pontpoint*
p.85 4- Usages du paysage et cheminements
carte et coupe
p.86 5- Evolution du bâti, *cartes*
p.87 6- Formes construites, *carte*

p.89 - **Villages en terrasse**

Rieux, Brenouille, Monceaux

p.90 1- Inscription dans le paysage
carte topographique des villages à flanc de coteau
p.91 2- Jalonnement du paysage, *carte*
p.92 3- Usages du paysage et cheminements
coupes et carte
p.94 4- Evolution du bâti et bord de ville
carte historique
p.95 5- Formes construites, *carte*
p.96 6- Espaces publics et intérieurs urbains, *carte*

p.99 - **Paysage habité des vallons d'Angicourt et des Cinq monts de Cinqueux**

p.100 1- Inscription dans le paysage, *carte et coupe*
p.101 2- Jalonnement du paysage, *carte et coupe*

p.102 3- Usages du paysage et cheminements, *carte*
p.103 4- Formes construites, *schéma et carte*
p.104 5- Evolution du bâti, *cartes historiques*
p.105 6- Espaces publics et intérieurs urbains, *carte*

p.107 - **Paysage habité du vallon de Roberval**

p.108 1- Inscription dans le paysage, *carte et coupe*
p.109 2- Jalonnement du paysage, *carte*
p.110 3- Usages et cheminements, *carte*
p.111 4- Formes construites, *carte*
p.112 5- Moru, *carte*
p.113 6- Rhuis, *carte*

p.115 - **Paysage habité du vallon de Verneuil-en-Halatte**

p.116 1- Inscription dans le paysage, *carte*
p.117 2- Jalonnement du paysage, *carte et coupe*
p.118 3- Usages du paysage et cheminements
coupe et carte
p.120 4- Formes construites et évolution, *cartes et coupe*
p.122 5- Espaces publics et intérieurs urbains, *carte*

p.125 - **Paysage habité de la route des Flandres**

p.126 1- Inscription dans le paysage, *carte*
p.127 2- Jalonnement du paysage de Pont-Sainte-Maxence
p.128 3- Usages du paysage et des cheminements, *carte*
p.129 4- Formes construites de Pont-Sainte-Maxence
carte du quartier Pasteur
carte du faubourg des Flandres
carte de l'axe marchand, vallons, Terriers
carte du quartier administratif de la route de Creil
p.130 *carte et coupe du quartier est, rive gauche*
p.131 5- Rapport au paysage de la forme construite
cartes d'évolution historique
p.133 6- Les Ageux, *carte*
p.134 7- Sarron, *carte*

p.139 - **Les villages de plateau : Sacy-le-Petit**

p.140 1- Inscription dans le paysage, *carte*
p.141 2- Jalonnement du paysage, *carte*
p.142 3- Formes construites, *carte*
p.143 4- Espaces publics, *carte*

p.145 - **Les villages de plateau : Villeneuve-sur-Verberie**

p.146 1- Inscription dans le paysage, *carte*
p.147 2- Jalonnement et attache paysagère, *carte*
p.148 3- Usages du paysage et cheminements, *carte*
p.149 4- Formes construites, *carte*

p.150 - **Les paysages culturels**

Cartes et analyse de l'évolution des jardins

p.152 **III BILAN**

Carte des ruptures et points de franchissement

p.153 *Carte de bilan général.*

Equipe

Michel COLLIN

Mandataire de l'équipe
Paysagiste D.P.L.G. urbaniste

3 allée de Varsovie
BP 50 414
35204 Rennes Cedex 2

mail : m.collin.paysagiste@free.fr
tel : 02 99 32 02 15

Michèle ELSAIR

Architecte D.P.L.G., paysagiste, urbaniste

25 rue d'Hauteville
75010 Paris

mail : elsair@free.fr
tel : 01 42 46 35 59

Pascal CHEVALLIER - Vue D'Ici - Cartographe

30 rue de Charonne
75020 Paris

mail : vuedici2@wanadoo.fr
tel : 01 43 71 80 80

Franck BICHINDARITZ

Architecte D.P.L.G.

68 rue de la révolution
93 100 Montreuil

mail : f.bichindaritz@libertysurf.fr
tel : 01 48 70 85 47

Introduction de la première partie

Cette première partie répond aux objectifs, énoncés dans le cahier des charges, de connaissance et de diagnostic.

L'équipe maître d'oeuvre a entièrement parcouru le territoire en janvier 2006, afin de se donner une connaissance sensible des lieux. Elle a exploité un corpus de données, principalement cartographique, mais aussi historiques, et échangé avec de nombreux partenaires, notamment le comité de pilotage, à l'occasion d'une visite faite en commun, et d'échanges individuels.

Le document ci-après comporte

- une description des paysages selon un découpage par «situations naturelles», résultant de l'analyse des données physiques.
- la description des modalités de perception en fonction des configurations, et notamment l'analyse des enchaînements paysagers existants et potentiels
- l'analyse des principales évolutions du territoire, à l'aide d'une chronologie cartographique
- l'analyse détaillée des implantations humaines, des infrastructures, et surtout des agglomérations, abordées elles aussi selon leur situation géographique, sous l'angle de leur relation aux éléments du paysage
- l'analyse des jardins existants et disparus
- une première synthèse cartographique des éléments analysés, à mettre en relation, dans les phases ultérieures, avec les éléments de dynamiques territoriales.

Les principaux éléments de constat

• Une charpente naturelle d'une exceptionnelle richesse.

La géologie, les sols, le régime hydraulique, composent un territoire à la forte personnalité, formé de situations variées et contrastées, notamment sur le plan des reliefs, des boisements et des motifs de l'eau.

• Une unité de lieu qui renforce la typicité territoriale

Ces richesses sont contenues dans une «enveloppe paysagère» identifiable grâce aux horizons, et centrée sur l'Oise et l'agglomération de Pont Ste Maxence.

• Une prédominance des motifs de boisements

Le massif d'Halatte marque le territoire, avec lui, les buttes sableuses boisées de la rive droite. Cependant, une forte progression des boisements, notamment sous forme de friches et de peupleraies, souvent abandonnées, est notable depuis le début du XX^e, et tend à banaliser la richesse potentielle des paysages.

• Une trop faible présence des effets du relief et des motifs de l'eau

Malgré la grande richesse du territoire, les effets du relief ne sont que trop peu sensibles, alors que l'analyse en montre les grandes potentialités. Il en est de même pour les nombreux motifs de l'eau et des zones humides, présents physiquement, mais ne participant que trop peu aux paysages.

• Un appauvrissement de la variété paysagère

L'étude historique permet de constater que les paysages se sont simplifiés au XX^e siècle, notamment dans l'espace des vallées et vallons, les masses boisées venant se substituer à la richesse des prairies, jardins, vergers, marais, etc... qui composaient la variété du territoire

• Des paysages pénalisés par les effets du cloisonnement

De nombreuses infrastructures, et une tendance très marquée au développement urbain sous forme de mitage linéaire non planifié, ont occasionné de trop nombreuses coupures, recouvrements, interpositions, privant de trop nombreux motifs (lisières, fonds de vallons, coteaux, confluents...) de toute présence sensible. Ils se sont également interposés dans les relations entre les différentes composantes qui auraient, dans leurs enchaînements, suscité des paysages plus intenses et plus qualifiants encore.

• Une accessibilité beaucoup trop faible

Des pans entiers des richesses paysagères potentielles restent inaccessibles, invisibles, en-deça de ce qui ferait d'eux de réels paysages : les marais, les coteaux, ainsi que les berges de l'Oise en partie.

• Une charpente naturelle soulignée par les implantations patrimoniales

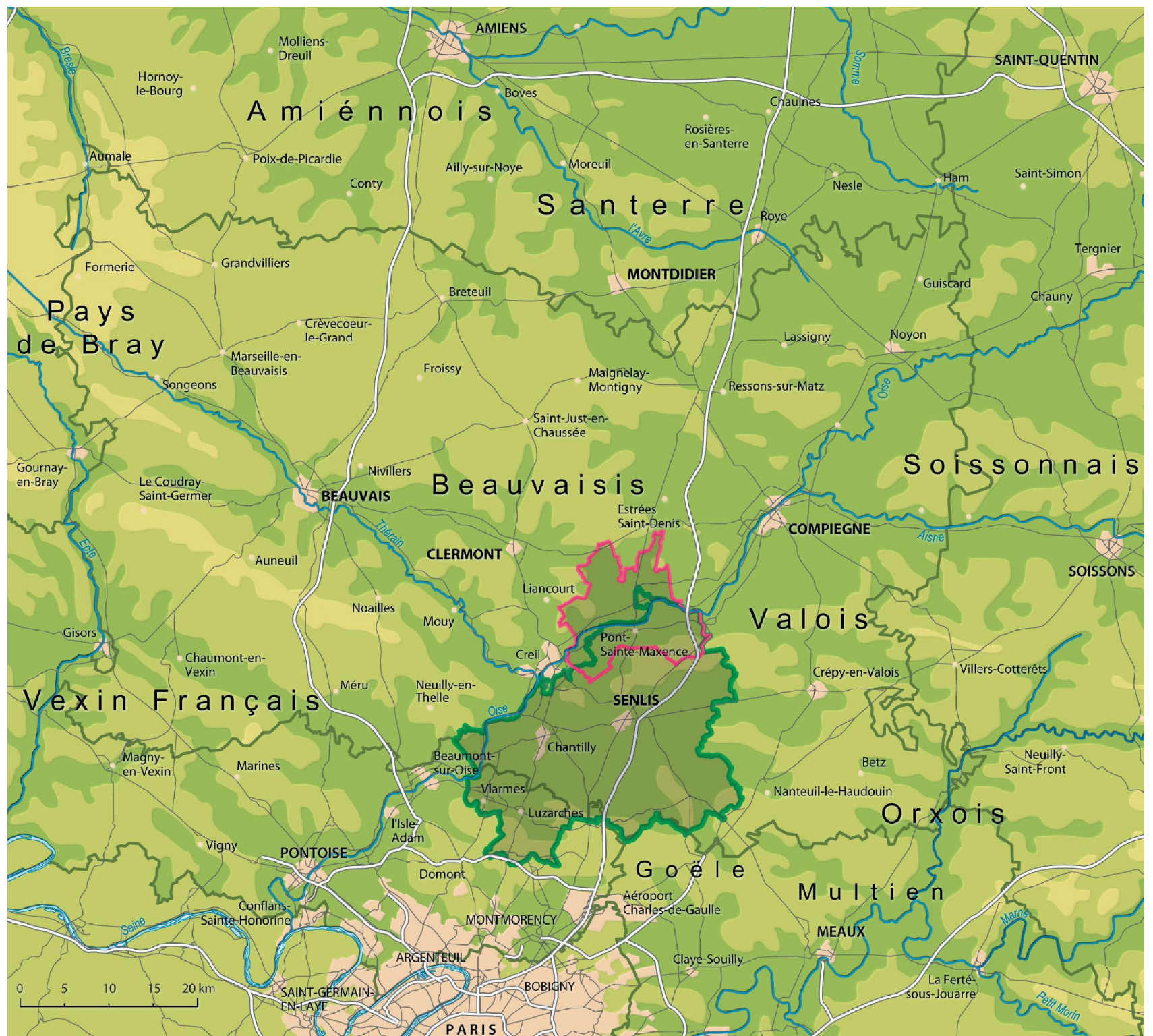
Les sites initiaux des agglomérations montrent une réelle intelligence au paysage, des modalités de relations d'une grande richesse sensible, montrant une harmonie entre les éléments habités et les éléments naturels. Ce patrimoine urbain est renforcé par un réel patrimoine de jardins, répartis dans les diverses situations du territoire.

• Des développements d'après-guerre qui ont ignoré le paysage

Les lotissements et le mitage linéaire sont nombreux, et n'ont pas tenu compte des éléments de paysage qu'ils ont recouverts, cloisonnés ou enfermés, banalisant des pans entiers d'une structure naturelle pourtant très riche.

En résumé, il est possible, à l'issue de ce travail d'analyse, d'affirmer que

1. La charpente naturelle offre de très fortes potentialités paysagères, qui se révèlent ponctuellement
2. De nombreuses évolutions sont venues pénaliser l'expression sensible des paysages, qui restent très en-deça de leurs possibilités
3. Le territoire se trouve confronté, sur la question des paysages, non à une problématique de protection, mais à une nécessité de projet.



Carte de situation générale

ANALYSE des composantes naturelles du paysage

La charpente naturelle : Caractères géologiques

L'unité composée de la Communauté de commune des pays d'Oise et d'Halatte et de la commune d'Houdancourt s'inscrit dans un carré d'environ 17 km de côté caractérisé par une certaine complexité géomorphologique alors que la forme générale en creux contribue à donner une certaine unité perceptive (hauteurs visibles dans différentes directions depuis la plupart des zones basses, points de vues tournés vers le centre depuis la plupart des hauteurs).

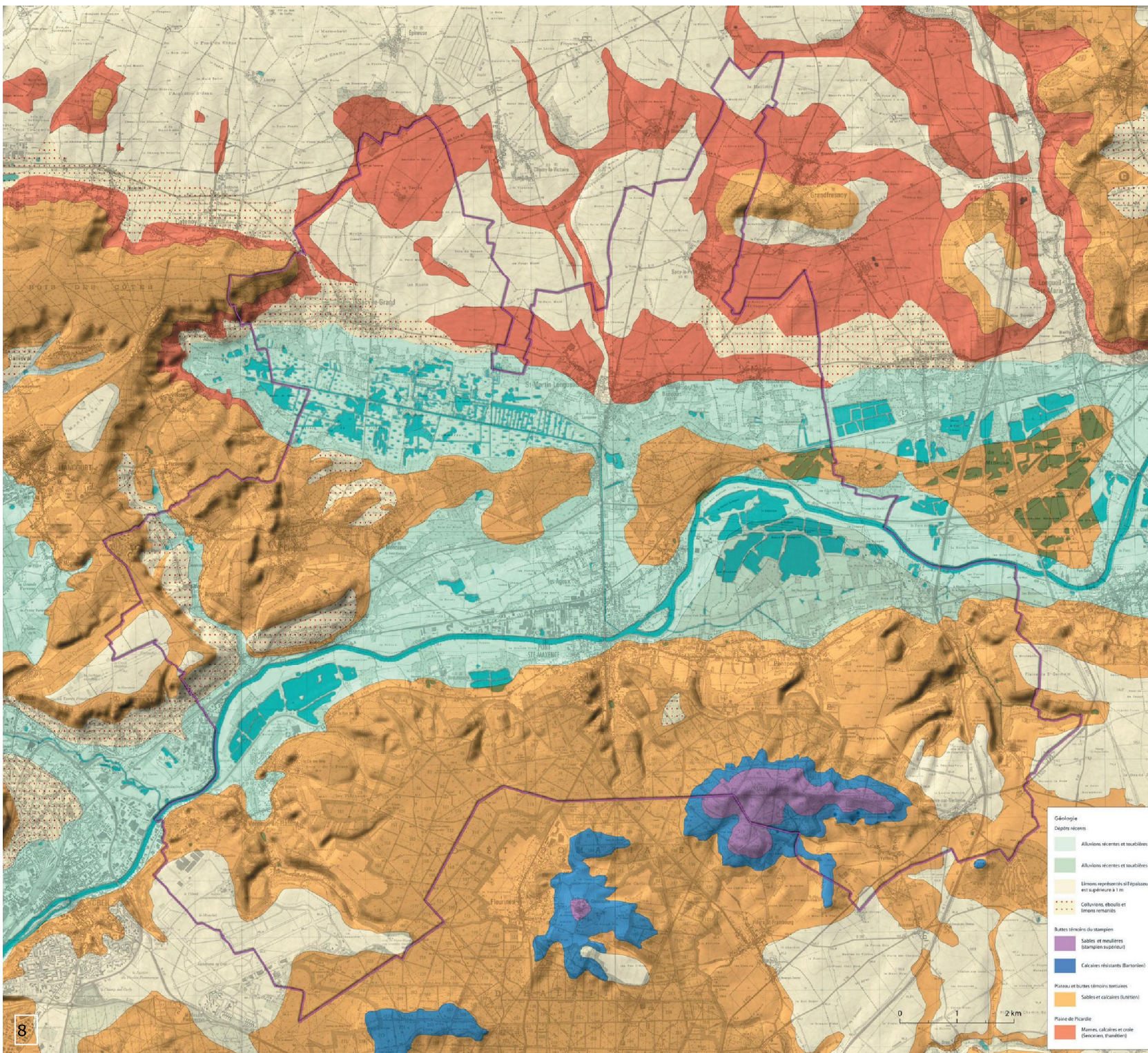
Les dénivellations entre le centre et les limites extérieures atteignent en général 70 à 100 m avec un maximum de 190 m un peu exceptionnel au sud (Mont Pagnotte) et une fermeture moins marquée ou plus éloignée vers l'est (vers Longueil-Sainte-Marie et Verberie).

A l'échelle régionale, ce secteur correspond au contact de deux sous ensembles géologiques : la plaine crayeuse de Picardie au nord et le plateau calcaire et sableux du tertiaire (principalement lutécien) au sud. La limite entre ces deux plateaux qui forme à l'échelle du Bassin de Paris la côte d'Ile de France se trouve ici compliquée par des événements locaux.

La plaine crayeuse de Picardie

Surface appartenant au Crétacé (secondaire) encore recouverte de lambeaux de sables ou calcaires thanétiens sans grande influence morphologique, ce plateau assez incliné s'enfonce vers le sud, jusqu'à se perdre sous les fonds des marais et de la vallée de l'Oise. De 120 m vers Epineuse et au delà, il atteint encore environ 100 m au nord de Sacy-le-Grand, et seulement 30 m lorsqu'il disparaît sous les marais. En dehors de cette pente générale, le relief assez mou présente quelques vallons secs assez visibles parfois appelés « fonds » (Fonds de Choisy et de Saint Martin, Fond de Bazicourt, etc.).

Ces formes adoucies sont en partie dues au saupoudrage de limons assez épais qui constitue en fait la formation superficielle la plus fréquente. Ces limons bruns portent un sol adapté aux grandes cultures. Par endroit, ils ont été exploités



autrefois pour la fabrication de briques pleines.

Le relief se complique cependant par la présence de buttes témoins tertiaires, particulièrement à Grandfresnoy, mais aussi au nord de Nointel, vers Longueil Sainte Marie et de manière plus résiduelle entre l'Oise et les marais où elles percent les alluvions (Montilles, Aigumont, Monbernier, Grands Monts, Plessis-Villette, Bois de Saron et du Poirier). Sur la bordure nord des marais (particulièrement à Sacy-le-Grand et à l'est d'Houdancourt), des déplacements des limons qui se sont combinés avec des produits d'érosion issus des buttes voisines pour former des « limons des pentes » dont les caractéristiques diffèrent de celles des limons des plateaux et qui forment une zone de transition floue entre le plateau et les marais.

Le plateau calcaire et sableux du tertiaire

L'essentiel de la rive gauche de l'Oise et, sur la rive droite, le secteur qui va du Mont César à Brenouille correspondent au même plateau calcaire et sableux dont l'altitude est comprise entre 100 et 160 m.

L'Entaille de l'Oise au niveau de Rieux-Verneuil isole en rive droite un ensemble de reliefs complexes en réalité intermédiaires entre une succession de buttes témoins encore reliées entre elles et un plateau déjà bien érodé. (On retrouve une situation comparable, quoique moins nette, à l'est de Longueil Sainte Marie).

En revanche, sur la rive gauche, le plateau est plus massif même si, en bordure de la vallée, les incisions des affluents de l'Oise forment des entailles assez profondes et régulièrement espacées (de Roberval à Verneuil).

Cette surface structurale est elle-même agrémentée de buttes témoins qui rappellent les plateaux situés encore plus au sud. C'est notamment le cas du Mont Pagnotte, résidu du plateau stampien formé de sables de Fontainebleau et de meulière dont les principaux affleurements se retrouvent plutôt dans le centre du bassin de Paris. La position de cette butte, relativement proche de la limite nord du plateau sur laquelle elle repose, forme un relief en escalier

particulier au dessus de Pontpoint.

Le plateau principal, comme les buttes, sont ici très largement occupés par la forêt, en raison d'une présence de limons moins importante que dans la plaine de Picardie et d'un substrat souvent sableux parfois renforcé, comme au Mont César par une dalle calcaire dure qui renforce la vigueur du relief.

La Côte d'Ile de France, le lac et les fonds de vallée

Si le versant Nord du Mont César est assez typique d'une situation de cuesta, dans la partie centrale, la jonction entre les plateaux Sud et Nord est perturbée par la vallée de l'Oise et les marais qui profitent ici d'une légère déformation en creux des couches géologiques pour former une dépression originale, large de 4 à 6 km.

En grande partie comblée par les dépôts récents, cette dépression se distingue par la coupure formée par la ligne de buttes allant de Monceaux au Bois d'Ageux. Au sud de ces buttes, la vallée de l'Oise présente des terrains différents de part et d'autre de la RN 17. Entre Verberie et Pont Sainte Maxence des alluvions anciennes forment des bancs dont sont extraits sur quelques mètres d'épaisseur sables et ballasts. A l'aval de Pont Sainte Maxence, les alluvions plus récentes et les tourbières sont beaucoup plus développées. Au nord des buttes, les marais de Sacy étaient en fait un lac qui a été volontairement asséché par le creusement du canal de la Frette. Ce lac de faible profondeur présente la particularité de ne recevoir l'eau d'aucun ruisseau mais uniquement de sources ascendantes issues de la craie. Aujourd'hui en partie asséché, l'ensemble des marais comprend une assez grande épaisseur de tourbe qui fut autrefois exploitée.

Climat (d'après notices et données météoFrance)

Le département de l'Oise est soumis à un climat océanique, doux et humide, avec prédominance des vents d'ouest à sud-ouest qui apportent les perturbations naissant sur l'Atlantique. A l'intérieur de cet ensemble, le climat des environs de Pont Sainte Maxence se distingue surtout par la fréquence des brouillards.

Précipitations

Protégé à l'ouest par les collines du Pays de Bray où il tombe chaque année en moyenne plus de 800 mm d'eau, la pluviométrie est ici moins importante : 680 mm à Creil, 710 à Senlis, 620 à Compiègne... et à peu près égale à celle de l'Ile de France.

Si la fréquence des pluies est importante avec 169 jours à Creil, elle ne l'est cependant pas plus qu'en Ile de France ou dans les stations voisines (165 jours à Compiègne ou à Pontoise) et nettement moins qu'à Saint Quentin (180 jours).

Ces pluies sont réparties sur toute l'année et la pluviométrie diffère peu entre le mois le plus sec et le mois le plus arrosé : environ 40 mm en Avril contre 70 mm en novembre à Creil.

Les épisodes pluvieux intenses sont assez rares.

Températures

Le climat est assez doux du fait d'une influence maritime encore sensible et de l'altitude modeste.

A Creil, les minima moyens de Janvier sont d'environ 0°C les maxima moyens de juillet de 23°C. Il gèle sous abri en moyenne 64 jours par an, chiffre plutôt plus élevé que dans les secteurs voisins. Les étés sont assez frais avec 28 jours de température maximale supérieure à 25 °C à Creil, c'est à dire un peu plus qu'à Beauvais ou Saint Quentin (resp. 23 et 20 jours) mais nettement moins qu'en Ile de France (32 à Paris, 36 à Melun).

Ensoleillement

La durée d'insolation est peu élevée, 4h30 heure par jour et plutôt moindre que pour les départements voisins.

Brouillards

Les situations anticycloniques d'hiver sont favorables à la formation de brouillards qui sont très fréquents (moyenne 73 jours à comparer à 36 jours à Pontoise, 57 à Beauvais, 69 à saint Quentin).

Neige

La neige apparaît surtout quand le vent est au nord ou au nord-est et elle tombe essentiellement entre novembre et mars (18 jours par an en conformité avec les moyennes des stations voisines).

Orages et Grêles

La majorité des orages circule dans un régime de vents de sud-ouest qui apportent de l'air d'origine subtropicale, chaud et humide.

La plupart d'entre eux s'observe entre mai et septembre. Enfin la grêle est peu fréquente : environ 3 jours par an.

Vents

Les vents dominants viennent du secteur sud-ouest, en raison de la fréquence des systèmes dépressionnaires situés sur le proche Atlantique. Toutefois, on peut noter un nombre important de situations avec vents de nord-est (la Bise), notamment quand l'anticyclone continental de Sibérie se renforce, en hiver et au printemps. Les vents forts sont assez rares en vallée : 23 jours par an à Creil, soit nettement moins souvent qu'à Beauvais (36 jours), Pontoise (49 jours) ou Saint Quentin (60 jours) mais les parties situées sur les plateaux ou les buttes sont nettement plus exposées.



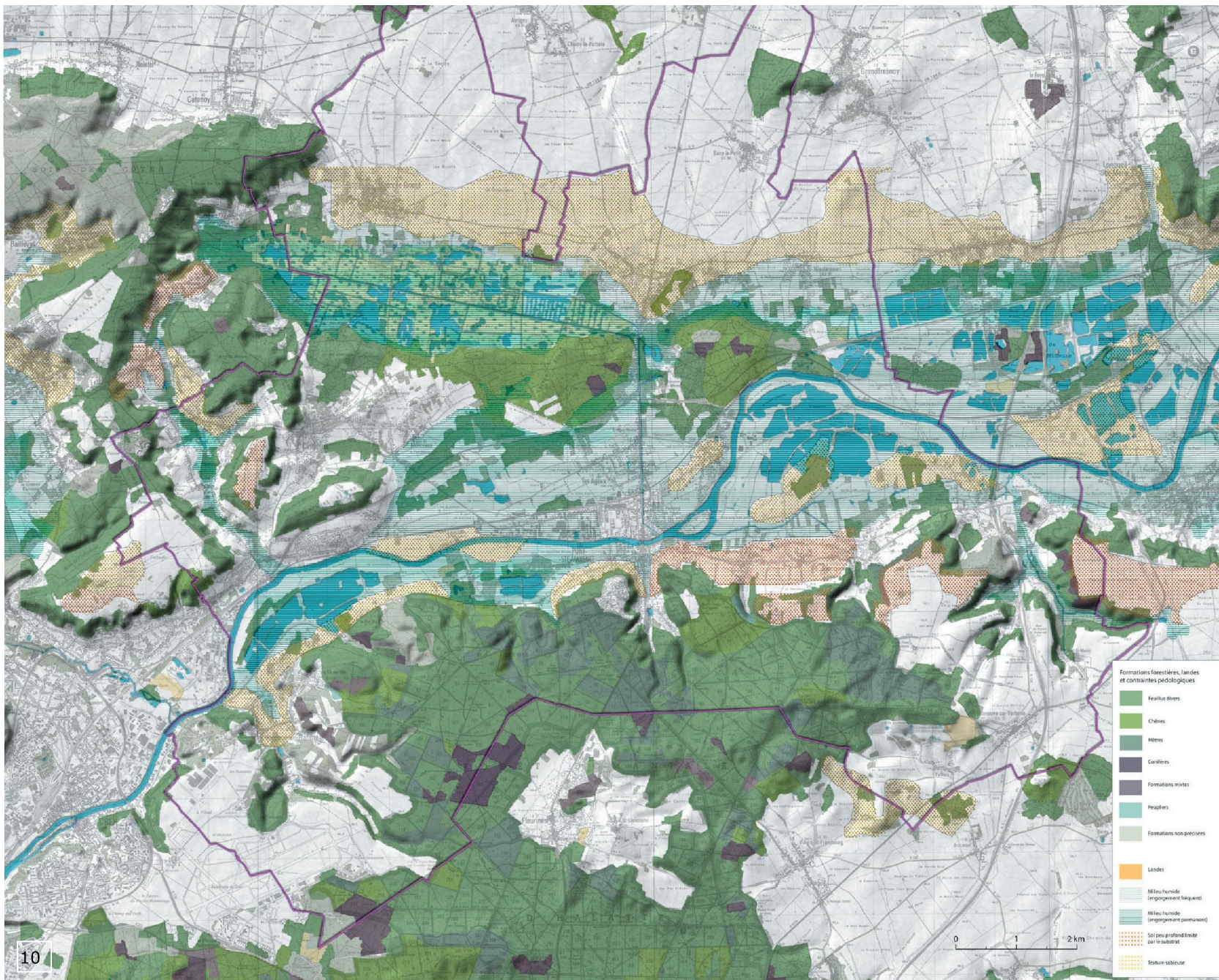
Plateau agricole de Villeneuve-sur-Verberie, mars 2006

La charpente naturelle : Contraintes pédologiques

Ces informations limitées aux espaces non boisés, (et couverture incomplète au nord) nous permettent de comprendre la nature des sols, leur formation et leur évolution.

Les zones humides et les secteurs à contraintes fortes sont représentés sous forme de trames.

Il en ressort notamment qu'en dehors des secteurs situés au nord d'une ligne Catenoy - Longueuil et de l'avancée du plateau limoneux vers Villeneuve-Roberval, il y a bien peu de milieux favorables à l'agriculture...



Les grandes infrastructures et les clochers sur la charpente naturelle : influence du relief sur les implantations humaines

Les grands axes de communication :

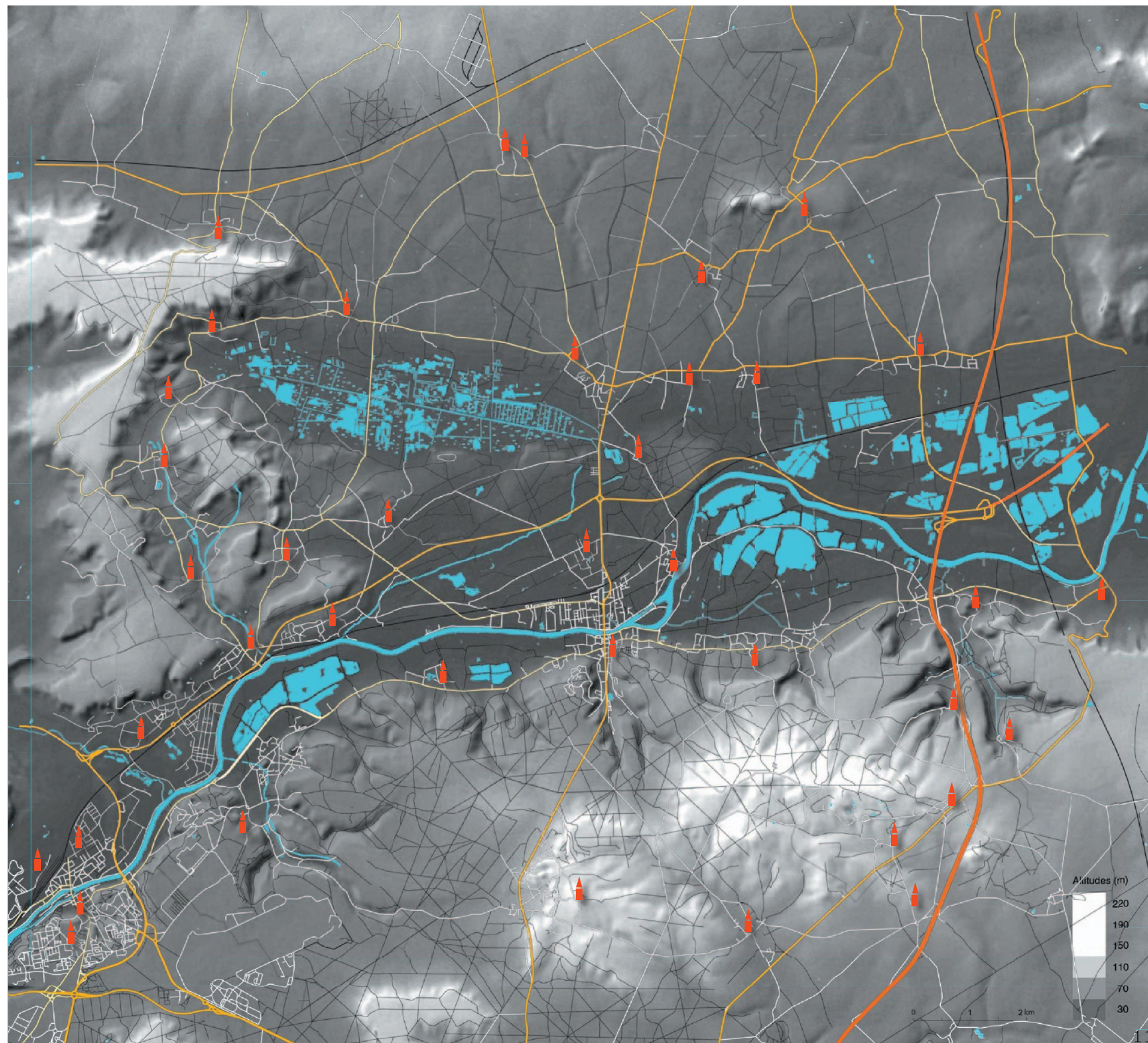
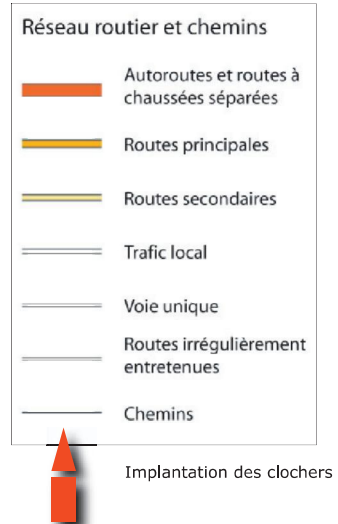
- parallèlement à l'Oise, au bord des coteaux : RD 10 et RD 13 au rebord du plateau d'Estrées, RD120 et RD123 au rebord du massif d'Halatte, RD200 au sud des buttes sableuses.
- franchissant la vallée par les vallons : RN17 par le vallon de Ste Maxence, A1 par le vallon de Roberval.

Le massif d'Halatte au sud, les marais au nord, composent de vastes secteurs non desservis, concentrant les parcours nord-sud sur l'axe de RN17.

Les sites d'implantation des agglomérations :

- les coteaux et bords de plateau, sites privilégiés d'implantation à l'abri des inondations des fonds de vallée et du vent des plateaux, à proximité de l'eau.
- quelques implantations plus rares en plein plateau, ou dans les vallées.

Dans leur ensemble, les sites d'implantation forment un dessin des positions d'articulation, légèrement élevées, sources de beaux paysages comme le montrent les églises de Pontpoint et de Brenouille.



Caractères physiques généraux

Relief et hydrographie

Le territoire de la CCPOH présente

- une nette centralité, offerte par la vallée de l'Oise, concentrée à l'unique franchissement de Pont Ste Maxence.
- des horizons indiqués nettement par les sommets du massif d'Halatte au sud et des buttes au nord

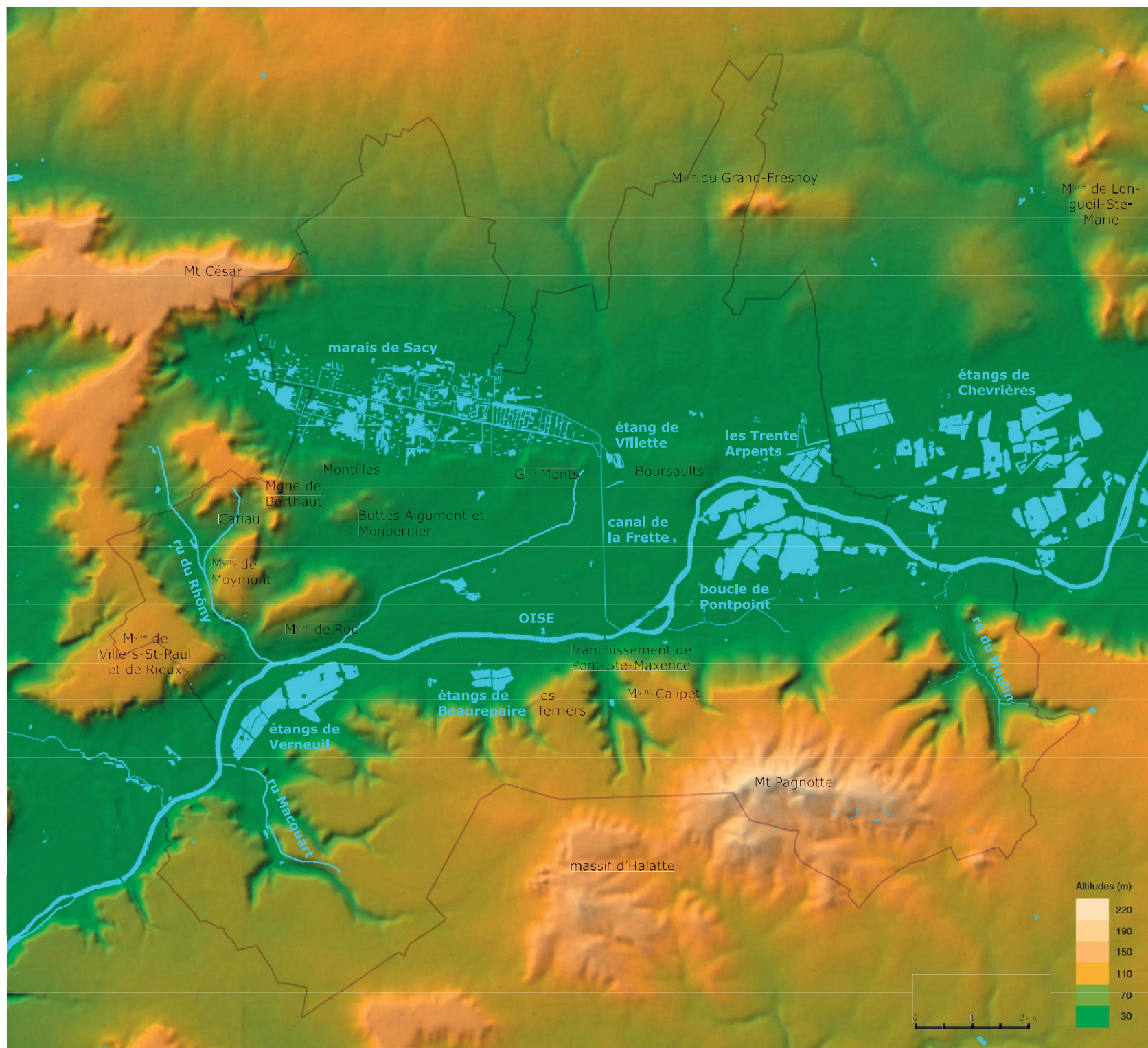
- un réseau hydrographique qui concerne une grande partie du territoire sous diverses formes : l'Oise, les affluents, les plans d'eau des anciennes gravières, les marais.

Le relief se compose de

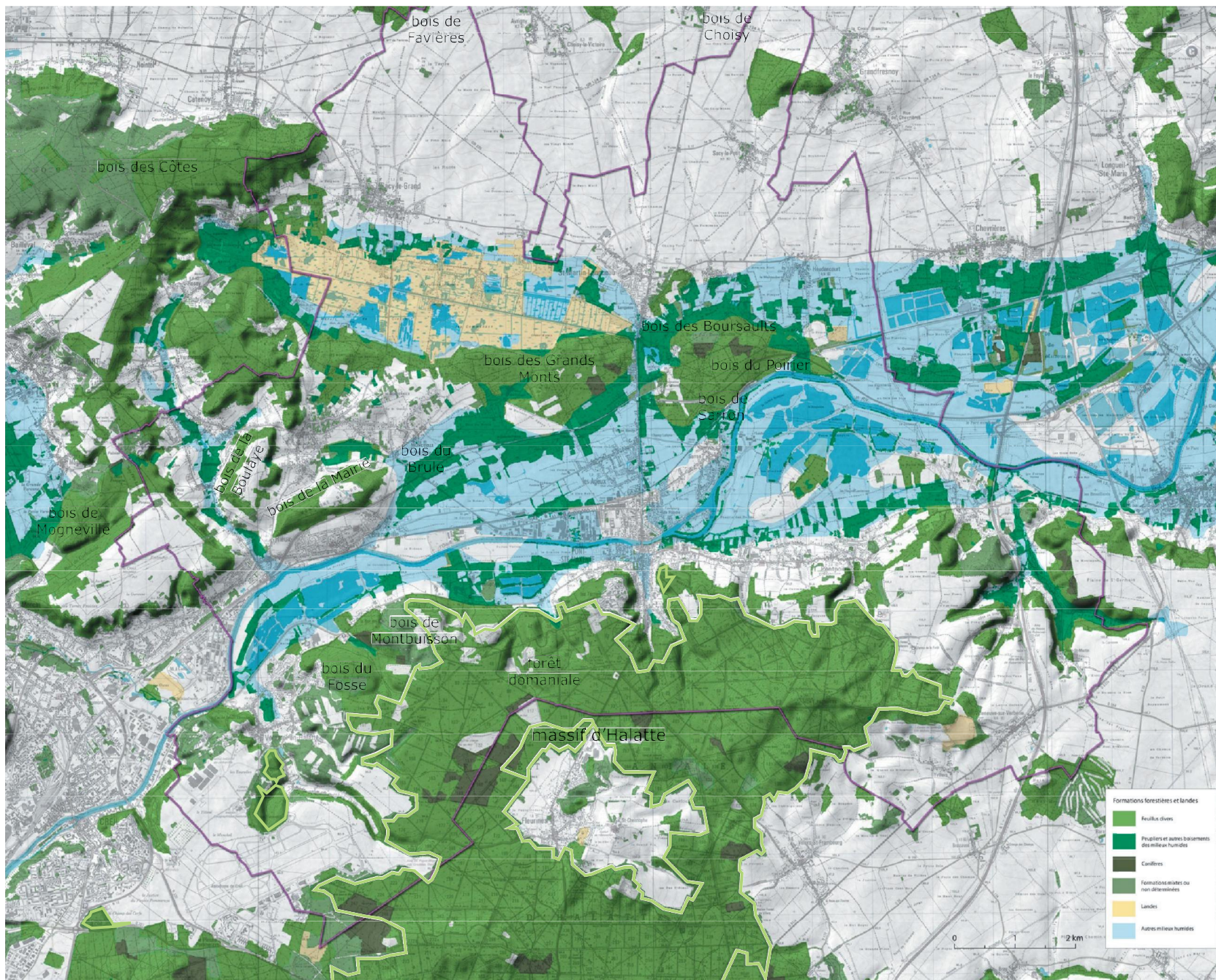
- la vallée de l'Oise, un fond de vallée plat, mais occupé au nord par une série de légers reliefs,
- un plateau sud présentant sur la vallée un coteau abrupt et creusé de nombreux vallons aux dessins nets, surmonté de buttes à l'approche de la vallée
- un plateau nord en pente douce vers la vallée, surmonté de petites buttes dispersées
- à l'ouest, un plateau entaillé de nettes vallées aux rebords dessinés

Ces éléments composent une charpente naturelle offrant

- une réelle richesse de situations susceptibles de composer des paysages nombreux et diversifiés,
- une configuration originale, notamment par la présence des buttes. Celles-ci font l'originalité du site, en venant apporter au schéma initial de la vallée un élément de contrepoint.



Relations entre la végétation et les milieux



Le territoire de la CCPOH comporte une importante couverture forestière. La forêt est cependant pratiquement exclue des secteurs où la couverture de limons est épaisse. Sur le plateau picard, surtout agricole, les quelques boisements présents occupent les versants des buttes témoins. Sur le plateau tertiaire, la couverture forestière, beaucoup plus continue, occupe l'essentiel des terrains sableux. Les lignes de rupture de pente, incluant la partie supérieure des versants et les bordures de plateau ou de butte témoin sont également boisées. Ces boisements viennent couronner et rehausser les reliefs.

Dans la vallée de l'Oise et les marais, les peupleraies sont assez abondantes. Elles occupent de manière assez continue la périphérie des terrains alluviaux alors qu'au centre, les landes et surfaces en eau résultant de l'exploitation des dépôts et tourbières laissent peu de place aux formations boisées.

Hormis les peupleraies, la nature des peuplements forestiers semble peu dépendante des grands types de substrat ou des reliefs.

Enfin, le partage de l'espace des plateaux entre boisements, agriculture et urbanisation laisse peu de place aux landes.



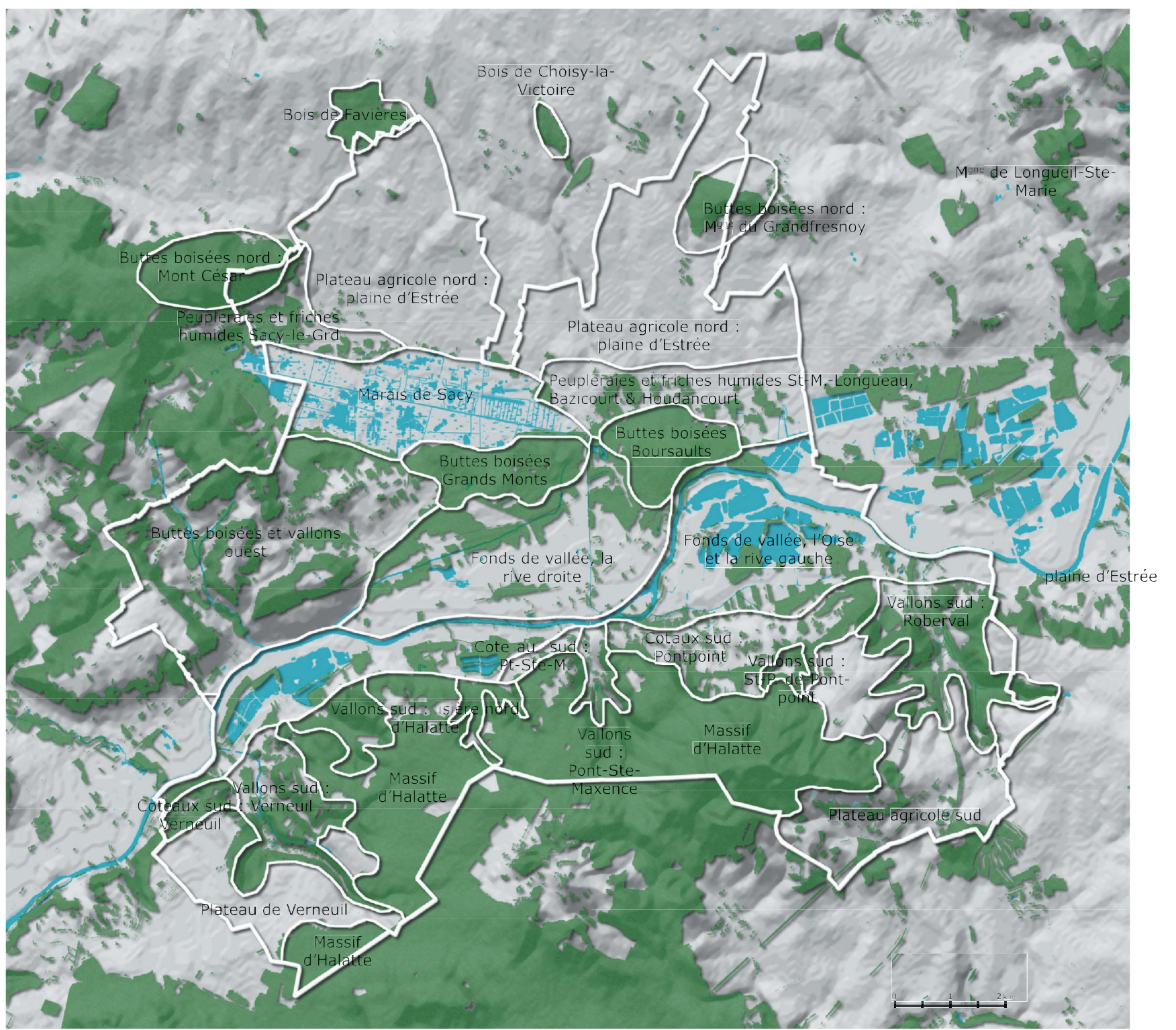
Enoncé des composantes paysagères

Une structure paysagère d'une grande richesse

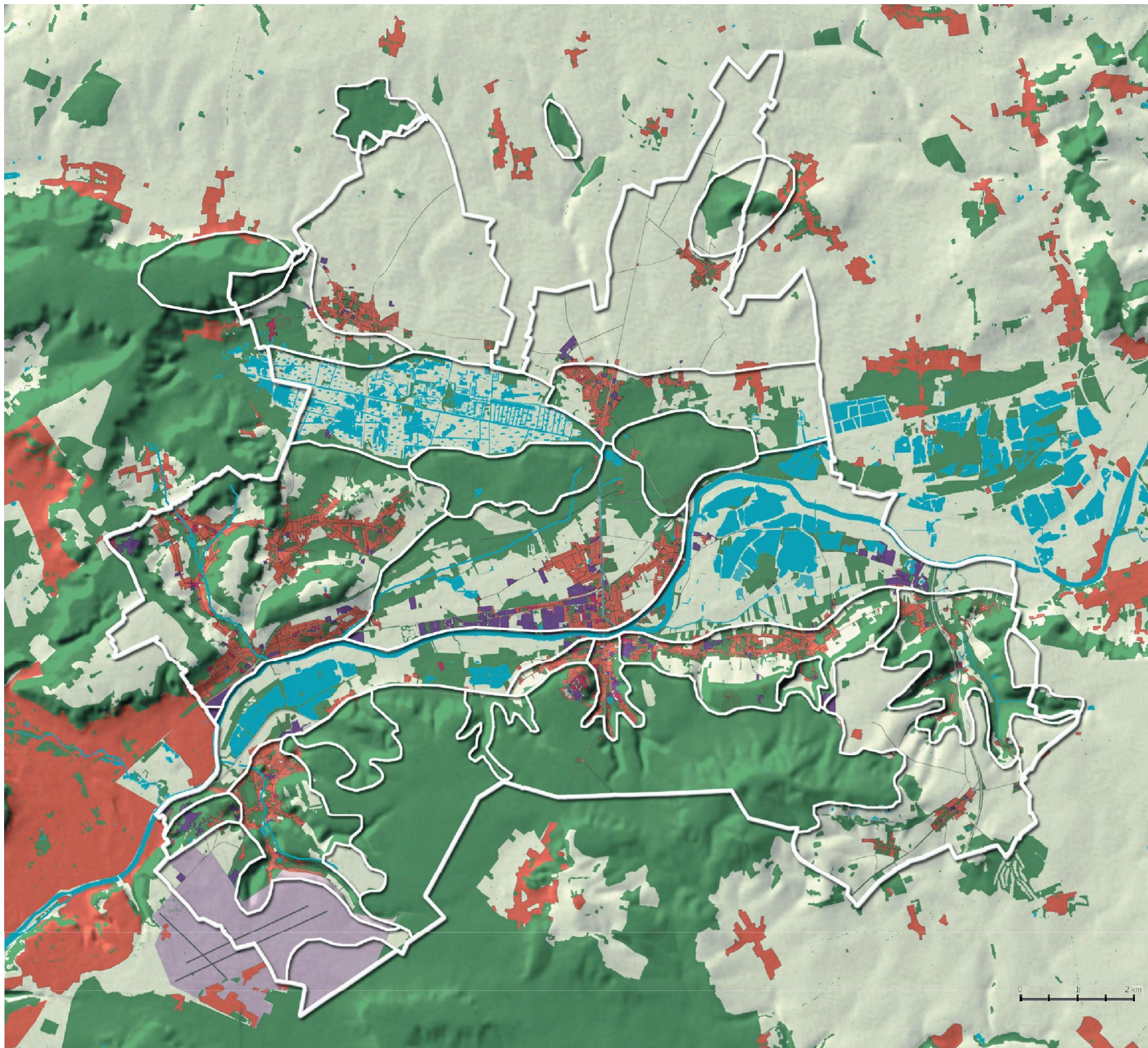
L'analyse du socle naturel associe le relief, les eaux, et les boisements. Elle permet de définir un découpage du territoire selon une structure paysagère qui reflète la variété et la richesse des situations offertes par le site.

Dans une première approche, l'analyse débouche sur 22 composantes de structures naturelles, représentées sur le document cartographique :

- Fonds de vallée, la rive droite
- Fonds de vallée, l'Oise et la rive gauche
- Buttes boisées nord du Mont César
- Buttes boisées nord : Montagne du Grandfresnoy (et de Longueil-Ste-Marie, hors CCPOH)
- Buttes boisées et vallons ouest
- Buttes sableuses boisées des Grands Monts et de Boursaults
- Marais de Sacy
- Bois de Favières (et de Choisy-la-Victoire, hors CCPOH)
- Plateau agricole nord de la Plaine d'Estrée
- Plateau de Verneuil
- Plateau agricole sud
- Massif d'Halatte
- Vallons sud : Verneuil-en-Halatte
- Vallons sud : lisière nord d'Halatte
- Vallons sud : Pont-Sainte-Maxence
- Vallon sud : Saint-Pierre de Pontpoint
- Vallons sud : Roberval
- Coteaux sud : Verneuil en Halatte
- Coteaux sud : Pont-Sainte-Maxence
- Coteau sud : Pontpoint
- Peupleraies et friches humides de Saint-Martin-Longueau, Bazicourt et Houdancourt
- Peupleraies et friches humides de Sacy-le-Grand



Carte des 22 composantes de structures naturelles apposées sur la géographie physique du territoire.



Carte des 22 composantes de structures naturelles apposées sur le mode d'occupation des sols.

Les infrastructures et les constructions viennent compléter la structure naturelle pour composer le territoire.

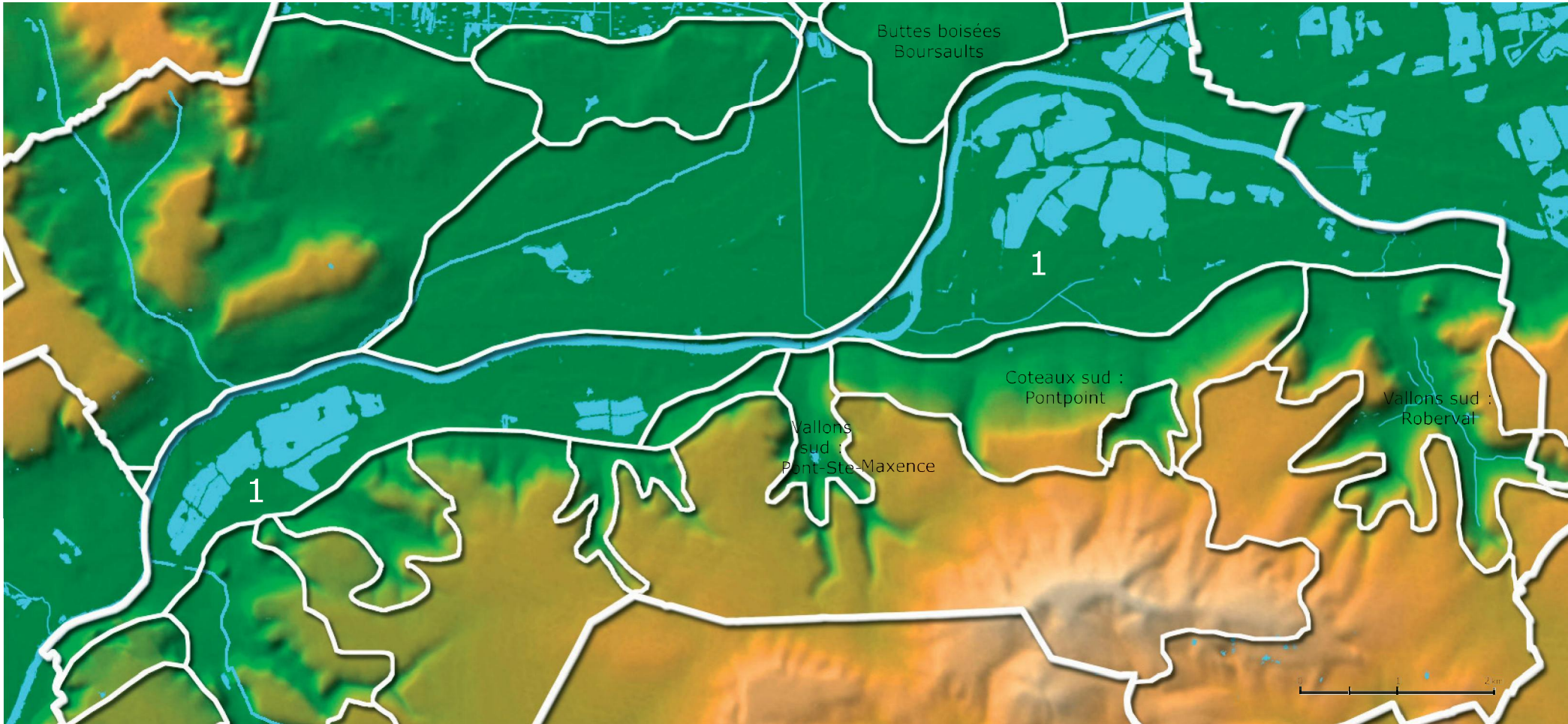
On remarque cependant combien la charpente naturelle reste un cadre de développement, même si les infrastructures jouent un grand rôle dans la forme du développement urbain.

Un des enjeux de l'analyse paysagère consiste à :

- mesurer la présence sensible de la charpente naturelle
- évaluer les potentialités paysagères trop peu exploitées de cette charpente désormais identifiée
- identifier les obstacles et les contraintes qui s'opposent à son expression paysagère

Présence sensible des composantes par situations

1. Fond de vallée : L'Oise et la rive gauche (gravières)



Cœur naturel du territoire, cette composante porte un fort potentiel de présence des éléments de nature :

- la rivière de l'Oise traverse d'est en ouest tout le territoire de la CCPOH, et en constitue le lieu de référence
- les plans d'eau creusés par d'anciennes gravières sont situés (d'ouest en est) à Verneuil, Beaurepaire, Pontpoint et Houdancourt,
- le fond de vallée, terme de contraste avec les coteaux, mais aussi potentiel de paysages agricoles «humides» contrastés avec les plateaux cultivés

Eléments de diagnostic

Des problèmes de visibilité et d'accessibilité se posent, notamment avec le fond de vallée coupé visuellement par les peupliers et physiquement par les clôtures. Les prairies et pâtures sont peu présentes, elles sont pourtant d'un usage traditionnel et présentent un fort potentiel paysager et environnemental.

Les relations visuelles et fonctionnelles restent limitées avec les sites voisins : coteaux (points de vue dominants, sites habités, promenades), forêts (chemins). Correspondance des corridors biologiques et des enchaînements de paysage.

	Beaurepaire
	Sarron
Brenouille	Les Ageux
	Sacy-le-Grand
Rieux	Monceaux
	St-Martin-Longeau
Noël-St-Martin	Angicourt
	Sacy-le-Petit
	Cinqueux
Verneuil-en-Halatte	Bazicourt

Descriptif des modes d'occupation des sols de la composante naturelle :

- Le fond de vallée (inondable) est très peu urbanisé, il connaît une densité au niveau de Pont-Sainte-Maxence qui établit un contact direct et fugace avec l'Oise. Les façades urbaines de Pont-Sainte-Maxence et de Sarron constituent un front urbain donnant sur les berges de l'Oise. La présence des zones d'activité de Rieux, Verneuil-en-Halatte, Pont-Sainte-Maxence et Pontpoint renforcent cette image urbaine. Elles utilisent de plus l'Oise comme moyen de transport fluvial, apportant un intérêt économique à la rivière.
- Les promenades du chemin de halage présentent quant à elles un fort potentiel, lié au tourisme fluvial.
- Les pièces d'eau situées au sud de l'Oise, jusque récemment exploitées et creusées en gravières, sont aujourd'hui destinées aux loisirs et principalement à la pêche.
- Les cultures, mais aussi les peupleraies, occupent également ce fond de vallée régulièrement inondé.



La Rue des Bois



Le silo et la zone industrielle de Pont-Sainte-Maxence.

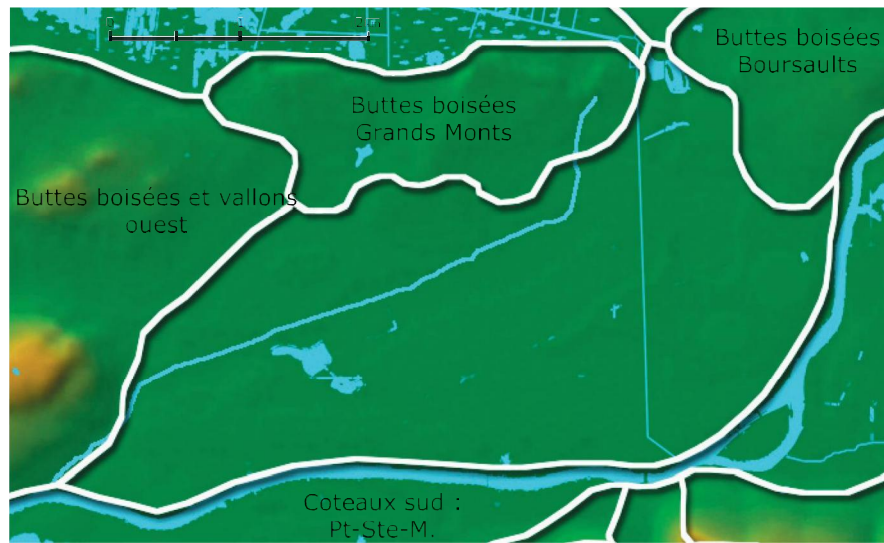


Cette vue d'avion permet de saisir l'échelle très importante des plans d'eau, à la mesure de la vallée. Cette vision n'est cependant pas perceptible depuis le sol.

vue aérienne oblique de la boucle de Pontpoint vers le nord.

Source : www.pontpoint.fr

2. Fond de vallée : La rive droite



La rive droite de l'Oise est occupée par la plaine de Ageux.

Buttes boisées et vallons ouest

Il existe un potentiel de fond de vallée constitué par :

- Un dégagement au cœur du territoire, permettant d'éventuelles perceptions des horizons de la vallée
- la présence de l'eau, notamment la Frette, le ruisseau de Popincourt
- les conditions d'une agriculture spécifique de vallée, qui semble banalisée ou abandonnée



Plaine agricole et industrielle des Ageux. Le dégagement visuel permet de rendre sensible la platitude du sol, et offre un regard sur les horizons. Le grand silo symbolise, comme un monument, la berge de l'Oise



Pâtures, peupliers, lisière de friches aux Ageux. La complexité des éléments ne facilite pas la perception du site.



Plaine agricole de Sarron et urbanisation pavillonnaire du faubourg de Flandre. Le front urbain vient buter sans transition contre la parcelle de culture, qui apparaît alors comme un délaissé à investir.



Urbanisation linéaire à Sarron. Sur le sol plat, l'horizon est formé par les premiers plans en élévation.



Peupleraies enfrichées aux Ageux, à proximité de la RD 200.

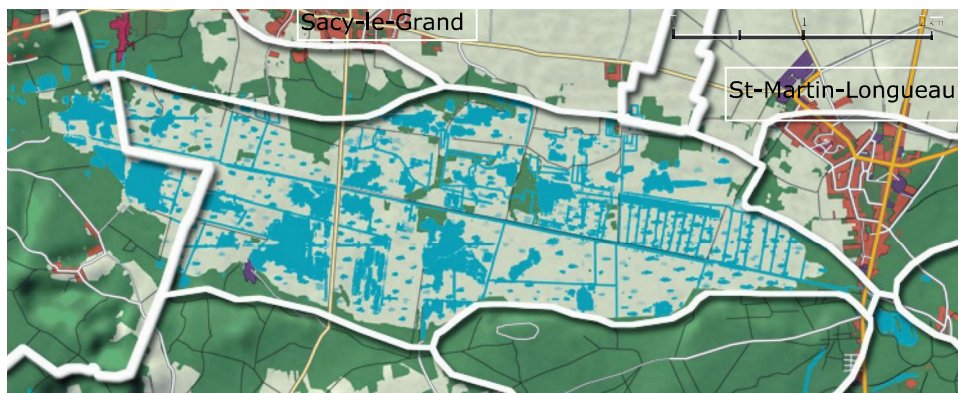
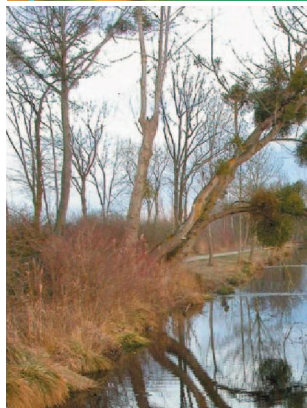
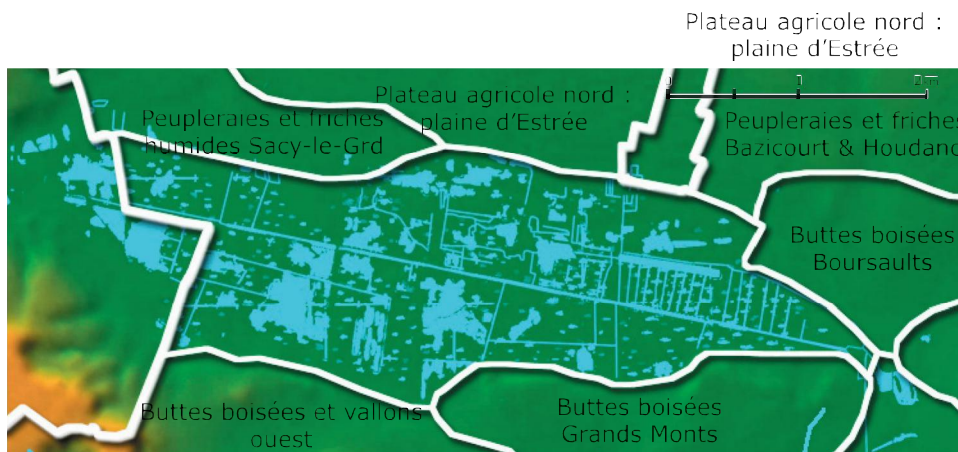


La perception d'ensemble est dominée par l'urbanisation linéaire le long des voies, l'enfrichement, ainsi que par la présence visuelle du camp des gens du voyage.

La ligne SNCF au sud et la RD 200 au nord marquent un effet d'enfermement dans la zone intermédiaire, et provoquent un manque évident de relations avec l'Oise, au sud, et les buttes boisées au nord. Le seul contact « paysager » entre les sites, permettant une vision commune et la perception de la richesse du territoire, se trouve dans la zone du «corridor biologique» entre Brenouille et Pt Ste Maxence.

3. Marais de Sacy

Ancien lac de l'époque néolithique, alimenté par les eaux des nappes souterraines, il servait de voie d'eau du temps de l'occupation romaine . Il s'est depuis envasé pour laisser place au marais actuel. Son assèchement fut amorcé sous le règne d'Henri IV (1550), afin d'augmenter les surfaces cultivables si vitales en ces périodes de famine. Les marais sont drainés par la Frette, cours d'eau canalisé au XVIII^e siècle, qui se développe dans l'axe longitudinal de la cuvette. Les fossés artificiels servaient au drainage des terres agricoles, à la délimitation des propriétés, mais aussi à la mise en relation des plans d'eau avec la Frette. La tourbe, précieux combustible et matériau de construction, y fut extraite jusqu'au XX^e siècle.



Des milieux naturels, dans un régime des eaux très artificiel

Ce marais constitue une vaste zone humide et tourbeuse d'une superficie voisine de 1000 ha. La pente générale de la Frette est très faible, et le contrôle hydraulique des écoulements est assuré par les chenaux au niveau de Saint-Martin-Longueau. Plans d'eau et mares font partie intégrante du marais, on les retrouve également en périphérie. Certains de ces plans d'eau sont des vestiges d'activités économiques aujourd'hui abandonnées : cressonnières et points d'extraction de la tourbe.

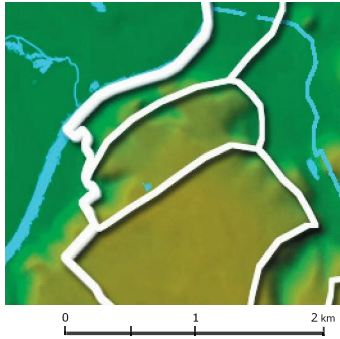
- Différents milieux se côtoient dans les marais :
- milieux aquatiques des plans d'eau et canaux (eaux douces stagnantes et eaux courantes)
 - milieux tourbeux
 - milieux des roselières et milieux des prairies humides pâturées (qui tendent à disparaître)
 - milieux boisés, composés d'aulnes, de chênes, de saules ou de frênes qui envahissent, referment et banalisent peu à peu le marais depuis une trentaine d'année.



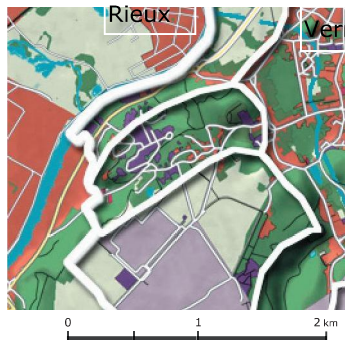
Les marais étaient autrefois des communaux indivis exploités à des fins agricoles (herbe fauchée pour le fourrage et la litière, cultures dans les secteurs les moins humides). La culture du cresson s'est développée dans la partie nord du marais (XIX^e siècle) et a connu son apogée dans les années 1960 pour être progressivement abandonnée. Aujourd'hui les marais sont essentiellement privés et la chasse intéresse la moitié de leur surface (gibier d'eau et grand gibier), on y trouve également un élevage de taureaux et de chevaux camarguais.

Cet espace est donc repéré pour ses richesses biologiques, mais reste totalement inaccessible du public, il est perçu comme une parenthèse territoriale, et n'apparaît pas comme paysage. Malgré ses vastes dimensions, il n'est perceptible que depuis le point de franchissement du canal, le long de la RD 75, depuis un lieu hérissé de barrières et peu hospitalier. Il n'existe donc pratiquement aucune continuité de parcours. Les marais sont en contact avec les Grands Monts, mais pas avec la montagne de Sarron, malgré le fort potentiel biologique de cette éventuelle continuité.

4. Les coteaux sud : coteau de Tremblay (Verneuil-en-Halatte).



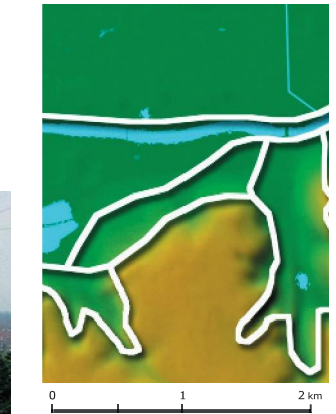
Cette composante correspond au rebord du plateau sud, dans sa portion située à Verneuil-en-Halatte.



Ce coteau boisé est habité, occupé par le centre de recherche Charbonnages.

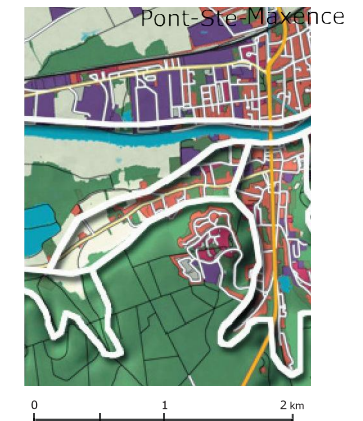
5. Les coteaux sud : coteau ouest de Pont-Sainte-Maxence.

Situé entre l'Oise et le plateau forestier, ce site de transition au très fort potentiel paysager pourrait offrir des points de vue élevés sur la vallée, sans contre-jour.



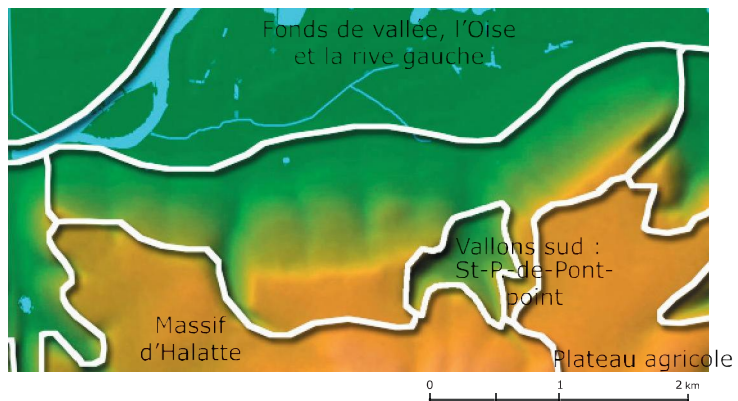
Depuis le coteau, à la limite de l'urbanisation, un point de vue vers la vallée de l'Oise. La petite rue est en impasse malgré son voisinage avec le coteau boisé.

Le coteau est urbanisé dans sa partie basse, quand la pente est exploitable. La partie trop pentue est boisée, partant à la friche (avancée de la forêt d'Halatte). Elle vient jusqu'aux limites de l'urbanisation de Pont-Sainte-Maxence, ne dégageant pas de lisière. Aucun chemin ne permet de relier ce quartier au coteau boisé qui le domine, et qui pourtant permettrait de créer un lien avec le quartier des Terriers, prisonnier du plateau.



Vue vers le coteau, qui délimite clairement l'horizon de sa matière boisée.

6. Les coteaux sud : coteau de Pontpoint.



Ce très large coteau offre des vues vers la vallée de l'Oise qui n'est jamais complètement perceptible, toujours masquée par des zones boisées de peupleraies. Les points de vue restent rares, inaccessibles ou boisés.

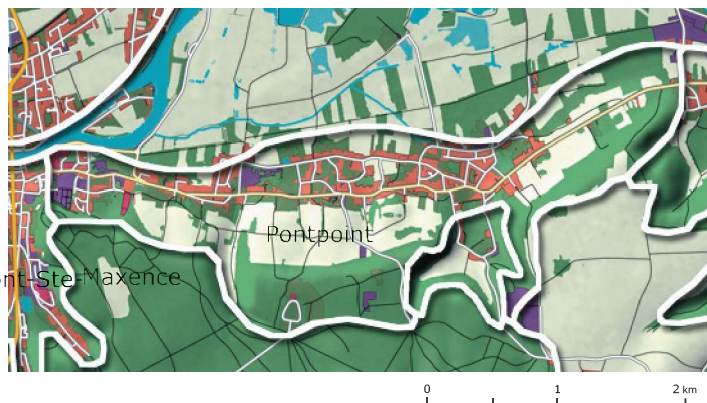


Les successions de strates sur le coteau de Pontpoint, vues depuis la vallée : l'église en rue haute, le cimetière en flanc de coteau, la lisière, et le mont Pagnotte en forêt d'Halatte

*Au cimetière de Pontpoint, une vue très rare sur la vallée (où l'on distingue en hiver quelques bribes de plans d'eau entre les peupliers), sur le plateau nord et les buttes boisées.
Au premier plan, le coteau déploie ses dégagements cultivés, d'où se détache l'église, bornage supérieur de l'agglomération.*



*Abbaye du Moncel
Source : DRAC Picardie*



La perception de ce coteau est dominée par l'urbanisation linéaire continue de l'axe de la RD 123.

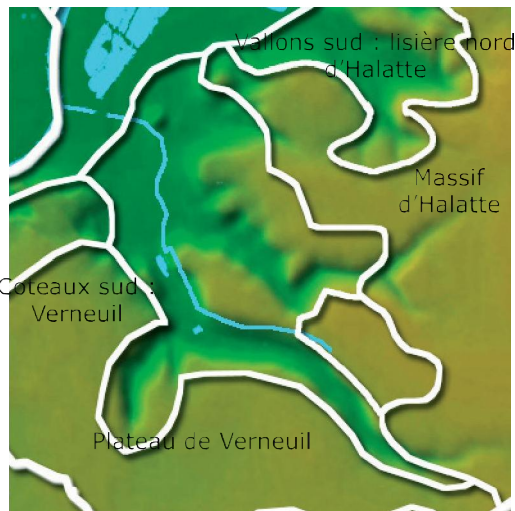
Cette route à flanc de coteau démarre à l'abbaye du Moncel, est ponctuée de trésors patrimoniaux, et se poursuit au delà de Pontpoint vers l'est, vers Verberie, Béthisy-Saint-Pierre ...

Une précieuse interruption de l'urbanisation est à constater entre Pontpoint et Moru. La perception de la vallée est cependant contrainte par les peupleraies plus ou moins en friche, qui s'interposent entre le pied du coteau et la vallée.

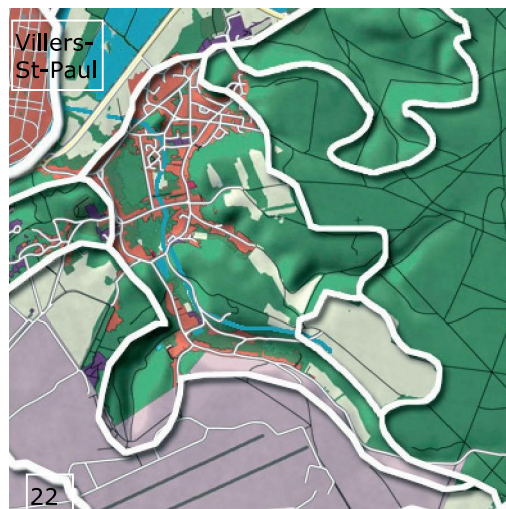
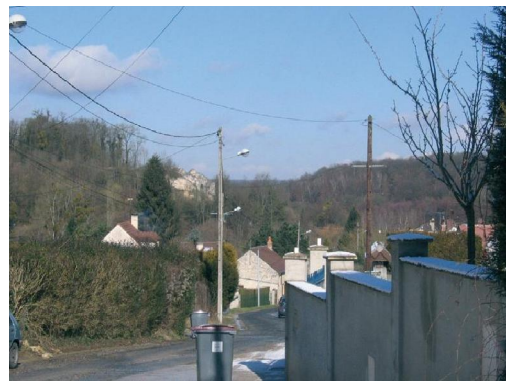


Urbanisation linéaire le long de la route à flanc de coteau.

7. Les vallons sud : Vallon Macquart de Verneuil-en-Halatte.



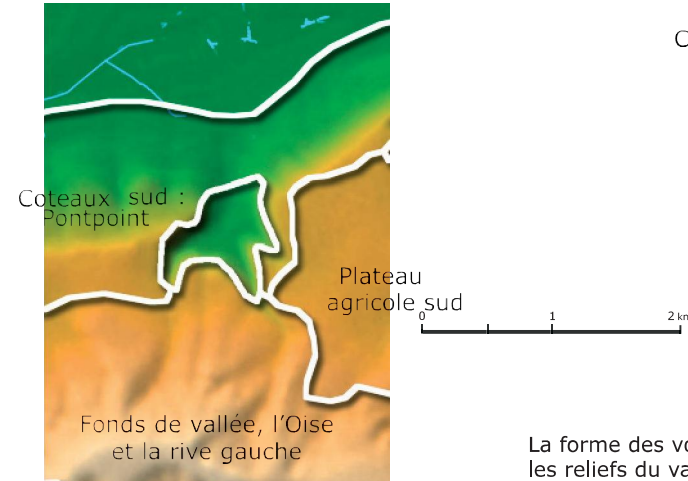
Motif de relief nettement découpé dans le rebord du plateau, offrant de belles positions de paysage (coteaux, ruisseau, rebords boisés contournés). Site de rebord choisi par le château.



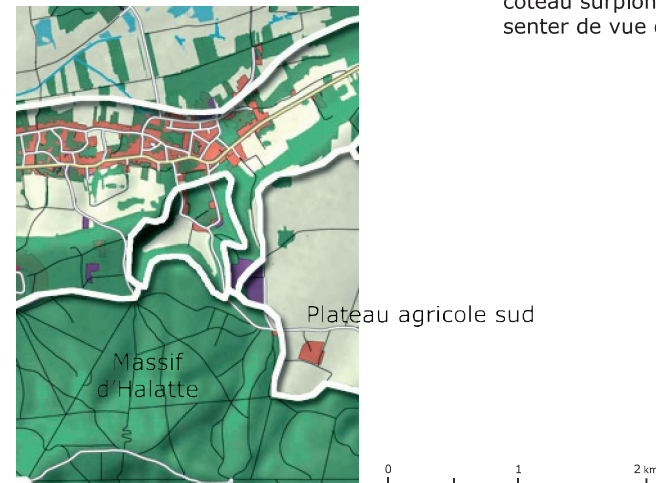
Plusieurs séquences associent l'urbanisation au relief du vallon, lui-même cultivé en amont. Une urbanisation continue occupe le pied des coteaux, noyant complètement le relief et les ruisseaux derrière de très nombreux pavillons. L'histoire de l'architecture a joué un rôle important dans l'histoire des lieux, avec les architectes du château, Jacques Androuet du Cerceau (1510-1585) et Salomon de Brosse (1571-1626), son petit fils, né à Verneuil.

8. Les vallons sud : Vallon Saint-Pierre (Pontpoint).

Ce vallon présente un relief et une forme particulière, associé au terme de la « cavée ». L'avancée du relief boisé du massif d'Halatte dans une zone ouverte lui dégage une lisière très nette. Elle vient surplomber le fond de vallon, accentuant le relief.

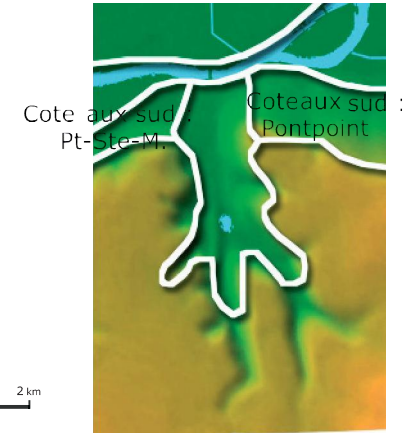


L'urbanisation est venue coloniser le pied des coteaux, le long de l'axe de la route. Une très belle perspective s'organise lorsque l'on arrive par la route de Villeneuve-sur-Verberie. (Cette cavée présente la même typologie que la cavée des Rois à Roberval).



9 Les vallons sud : Pont-Sainte-Maxence

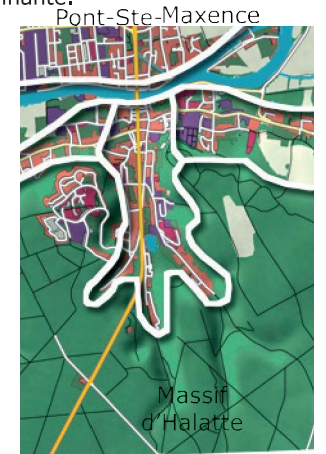
Les coteaux s'avancent en éperon vers l'Oise, soulignant la présence de ce vallon au relief très encaissé, nettement découpé dans le plateau forestier.



La forme des voies coïncide exactement avec les reliefs du vallon et notamment avec l'axe historique de la RN 17, ancienne route des Flandre qui se trouve être le seul franchissement de l'Oise dans la CCPOH.

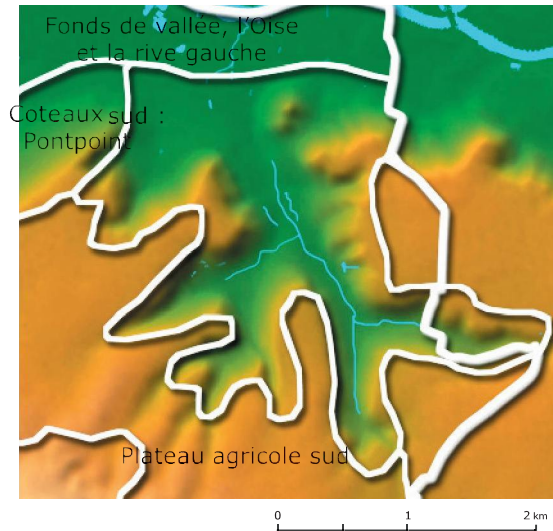
Ce rétrécissement concentre un engorgement du vallon de Pont-Sainte-Maxence. Le vallon est entièrement urbanisé, mais les coteaux boisés ne sont pas associés aux paysages urbains.

Seul le quartier en éperon des Terriers sur le coteau surplombe tout le vallon, mais sans présenter de vue dominante.



10. Les vallons sud : Roberval.

plaine d'Estrée

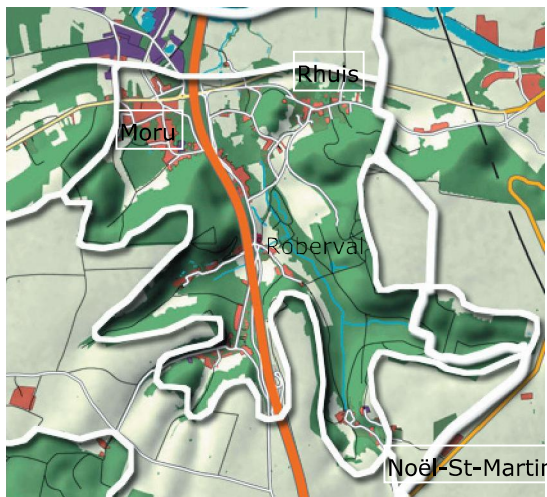


Ce vallon plus important que les précédents est marqué par la présence de cavées secondaires prenant leurs naissances dans le plateau agricole. Les nombreuses découpes du relief forment des recoins et des buttes, dont celle qui forme le site de Rhuis. La présence de l'eau reste très discrète voire absente dans le vallon principal. Les fonds de vallées sont en effet fortement marqués par la présence des peupleraies.



Une des cavées au sol dégagé, dont la lumière semble s'élançer vers le plateau en amont.

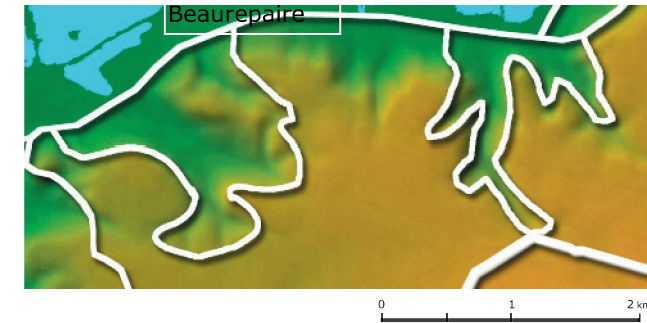
Dans la séquence du viaduc, l'autoroute ne recoupe pas le volume du vallon, contrairement à son effet en aval, isolant la cavée des rois.



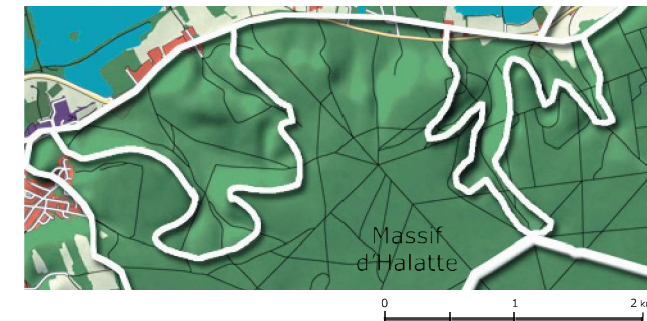
Le vallon de Roberval accueille plusieurs noyaux urbanisés mais ne présente cependant pas de centre-bourg identifié. La faible présence des cultures donne un sentiment d'enfouissement et d'enfrichement, voire d'abandon causé par l'autoroute et la végétation. La plupart des fonds de vallées accueillent des peupleraies plantées récemment et dont l'entretien laisse déjà supposer de futures friches.

La présence de prairies et pâtures dans les vallons secondaires ouest offre une image plus intime et propose également des ambiances très différentes.

11. Les vallons sud, lisière nord-ouest d'Halatte.



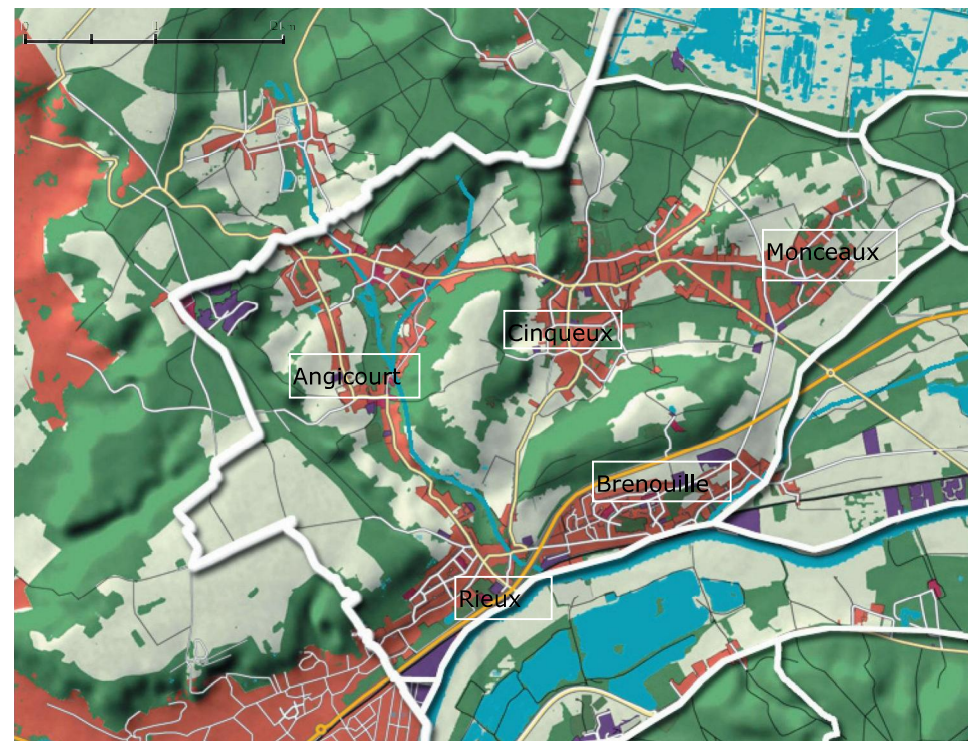
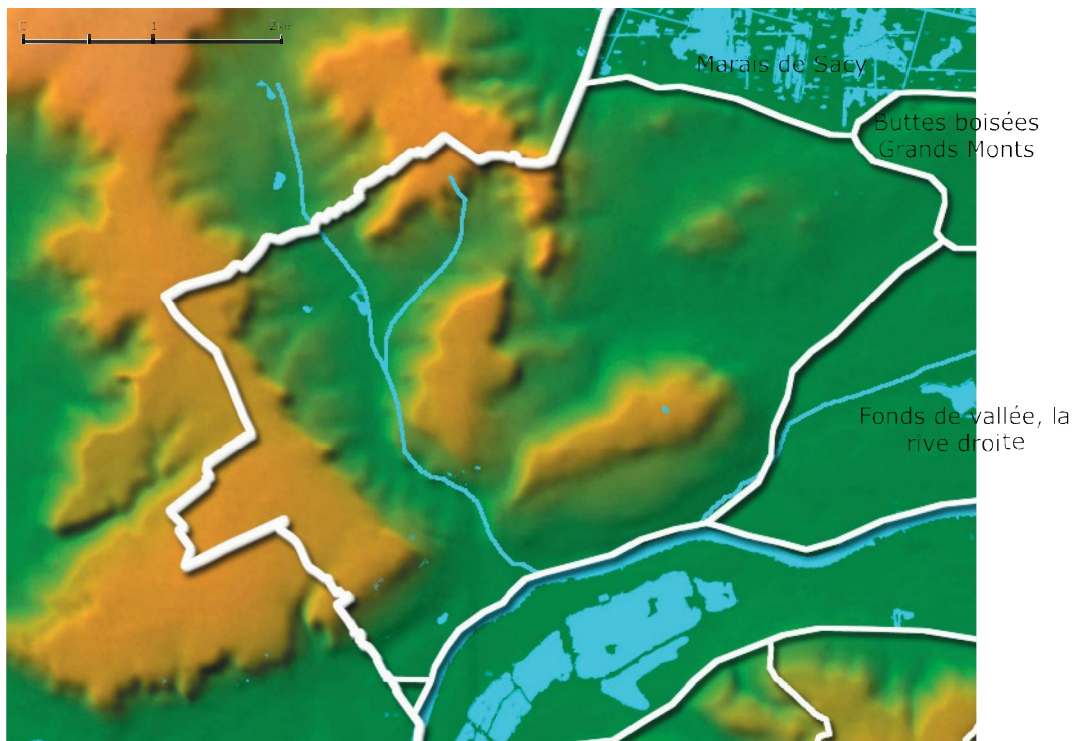
Le relief de ces vallons est très prononcé, sur le rebord du massif d'Halatte dominant la rive gauche de l'Oise.



Situés en pleine forêt domaniale d'Halatte, ils sont parcourus de chemins forestiers.

Le vallon de Montbuisson apparaît malheureusement comme un vallon quasiment privé dont l'accès du côté de la vallée est bouché visuellement.

12. Buttes boisées et vallons ouest.



Cette composante est marquée par une très riche structure paysagère. Ce territoire est doté d'un relief vallonné et mouvementé, composé de différentes collines encadrant des fonds de vallons.

Il alterne bois, cultures, ruisseaux (et notamment celui du Rhône), pour former un tissu charpenté et varié.

De très nombreux effets d'essarts apparaissent en lisière des boisements tous situés sur les flancs de coteaux.

Les coteaux sont aussi bien orientés à l'ombre qu'au soleil, laissant peut-être présager la présence d'anciens vergers ou de vignes.

Un beau point de vue se dégage depuis l'église de Brenouille et d'autres points de vue potentiels sont à mieux exploiter sur les coteaux.

Le secteur est marqué par une urbanisation linéaire presque systématique du réseau viaire. Le paysage se trouve cloisonné par les continuités urbaines, qui marquent la perception depuis le réseau routier.

Les centres villageois initiaux sont noyés dans l'étalement pavillonnaire le long des voies. Cette portion de territoire, et notamment le ruisseau, est coupée de ses relations avec l'Oise par l'accumulation de différentes infrastructures : voie SNCF, RD200, usines.

Vue vers la cuvette urbanisée de Cinqueux, entourée de ses buttes, depuis la combe donnant sur la vallée du Rhône.



Vue vers le bourg historique d'Angicourt, dans le cadre presque montagnard de cet ensemble de reliefs qui donne un fort potentiel pittoresque au secteur.



13. Massif d'Halatte.

Ce vaste massif boisé est la plus grande composante naturelle du territoire de la CCPOH.

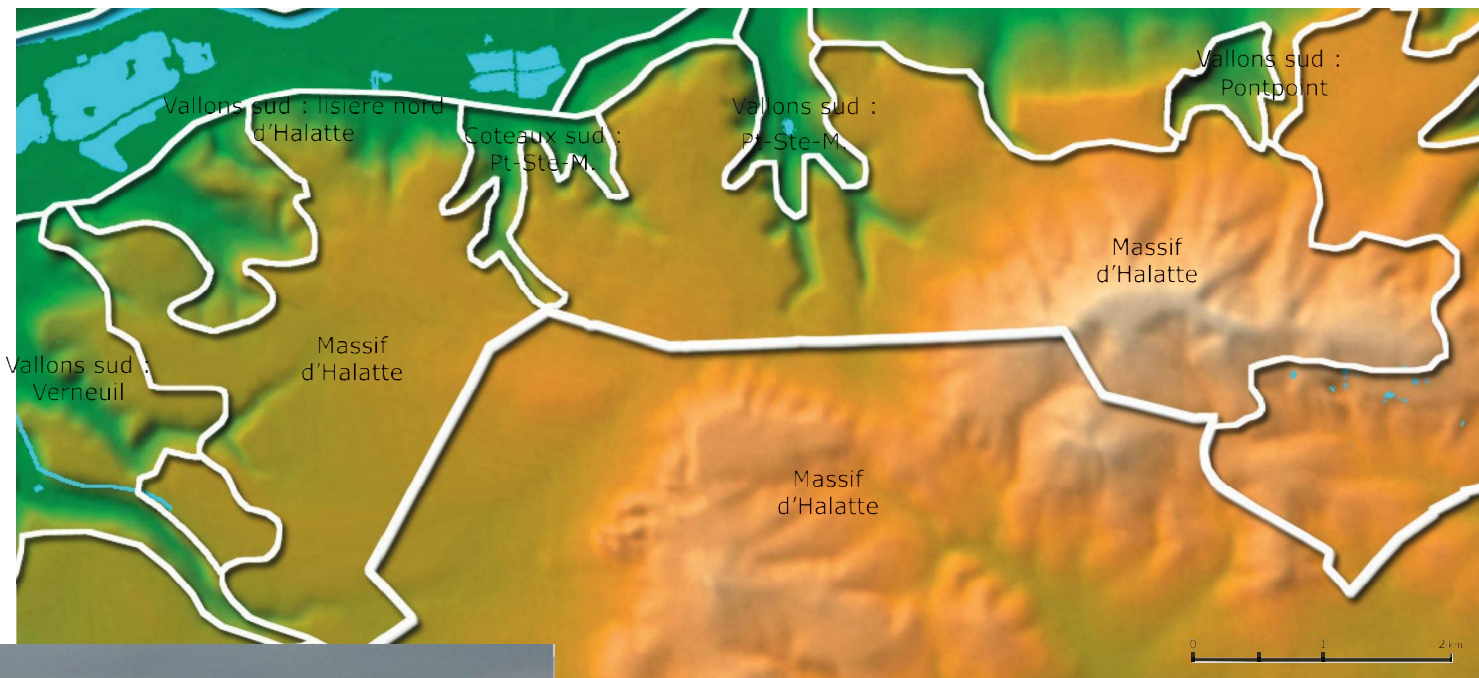
La partie est de la forêt s'implante sur une ligne de crête qui réhausse le plateau, dominant de sa hauteur tout le territoire de la CCPOH.

Ainsi, cette zone compose un net horizon sud pour l'ensemble du territoire.

Elles est marquée par de belles lisières sur coteaux, potentiellement à l'échelle de toute la vallée (paysage unissant les éléments du territoire).

Des points de vue potentiels se dégagent au rebord des coteaux.

Certains ont dû exister comme sur la montagne de Calipet donnant sur Pont-Sainte-Maxence, surmontée d'une tour d'observation militaire- mais ont été rattrapés par l'avancée de la forêt.



Vue depuis Brenouille vers l'horizon d'Halatte.

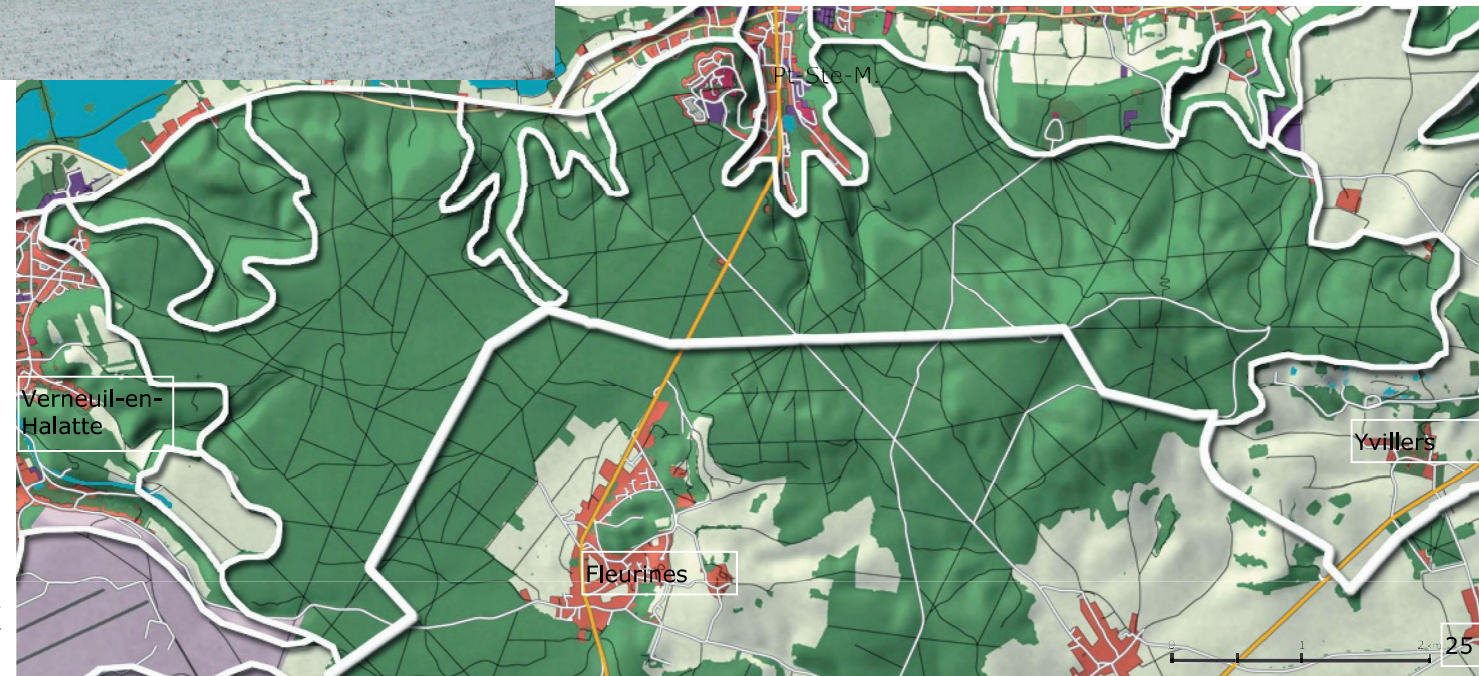


Le massif forestier est domanial dans sa plus grande partie.

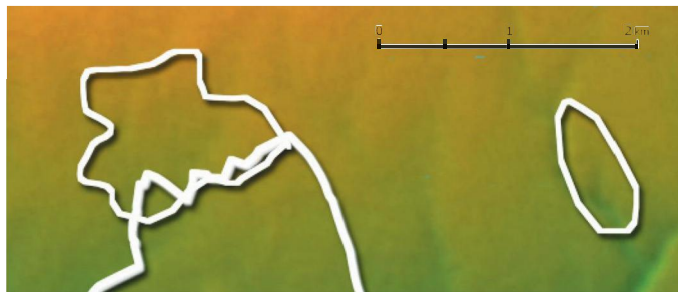
Une seule poche d'urbanisation est venue s'intégrer dans la zone dite des Terriers, quartier d'extension urbaine récent de Pont-Sainte-Maxence, situé en forêt et coupé du reste de la ville. Il est composé de pavillons et d'immeubles très hauts, visibles depuis de nombreux endroits depuis la rive droite.



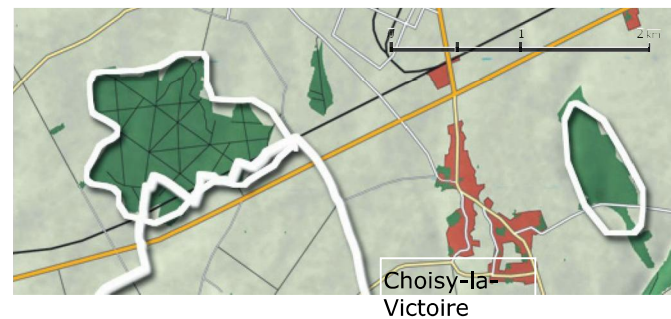
Ici depuis les Ageux



17. Bois de Favières (et de Choisy la Victoire).



Ces bois sont isolés sur le plateau agricole nord. Ils jouent le rôle de bois sur la ligne d'horizon, intégrant le village de Choisy-la-Victoire et d'Avrigny au paysage perçu.

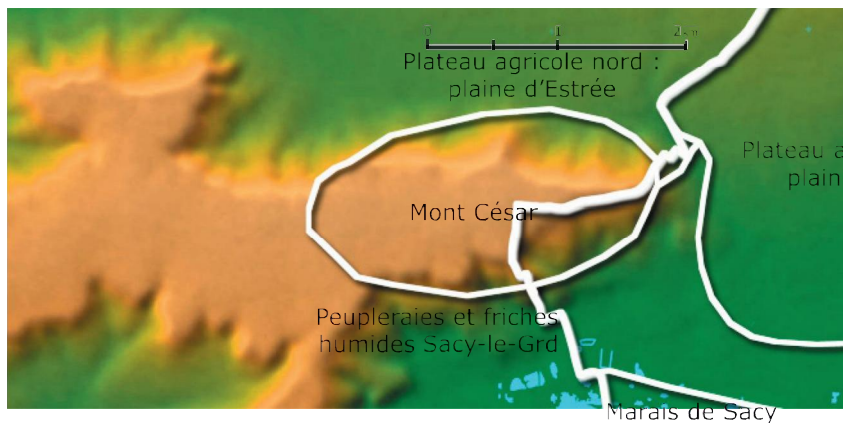


Ces zones boisées accompagnées de villages isolés dans la plaine agricole fonctionnent en autonomie mais constituent néanmoins un horizon formant une limite perceptible de ce plateau agricole, correspondant aux limites administratives de la CCPOH.



Vue vers les bois de Favières et de Choisy-la-Victoire assurant une des limites du plateau agricole depuis Bazicourt.

15. Butte boisée au nord-ouest : Mont César.



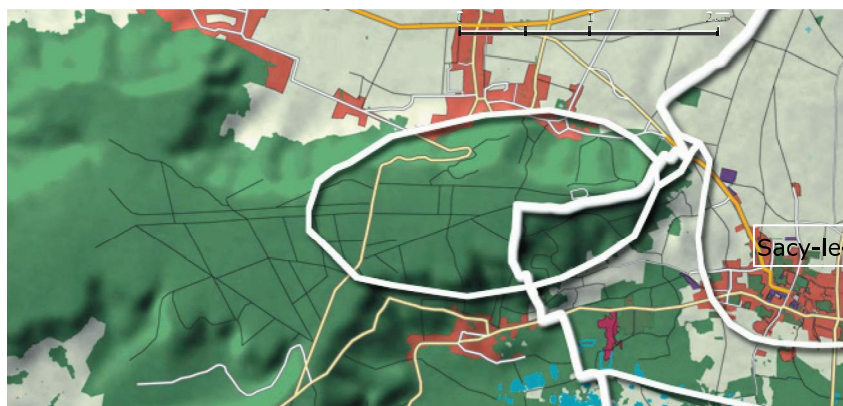
Ce «mont» joue un rôle important d'horizon dans le plateau agricole nord (au même titre que la montagne de Longueil-Sainte-Marie, symétriquement opposée à l'est) créant une unité de lieu.

Ce relief très prononcé offre un site paysager à la commune de Sacy-le-Grand située sur le plateau.

La couverture totale du mont par une zone boisée accentue sa présence dans le paysage, comme aboutissement d'un relief plus large, le vaste «bois des cotes».



Vue vers le Mont-César depuis Bazicourt.

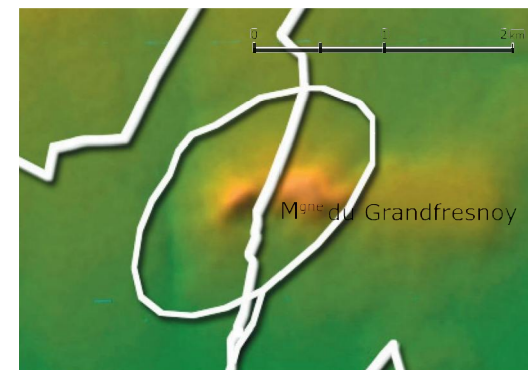


Ce relief qui culmine 100 mètres au-dessus du marais de Sacy doit offrir des potentialités de points de vue vers la vallée et le plateau.



Le coteau boisé du Mont-César est dégagé par la présence des champs.

16. Buttes boisées au nord : Montagne du Grandfresnoy.

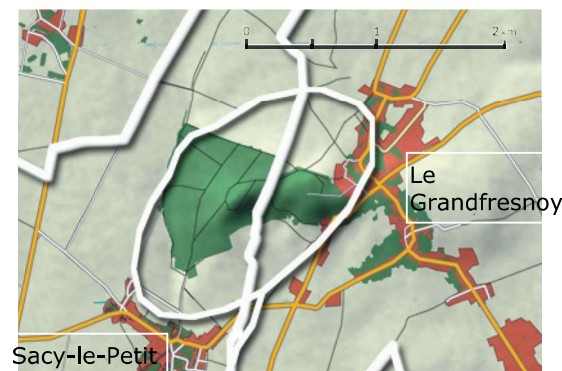


Cette «montagne» joue un rôle important d'horizon et souligne une unité de lieu dans le plateau agricole nord.

Son relief très particulier se détache au milieu de la grande plaine agricole.

Elle est coiffée d'une zone boisée très présente dans le paysage dépouillé de la plaine agricole.

Sa lisière se dégage au sud entre Sacy-le-Petit et Grandfresnoy.



Ce relief boisé situé en plein milieu d'une grande plaine agricole accueille à ses pieds les villages du Grandfresnoy et de Sacy-le-Petit.

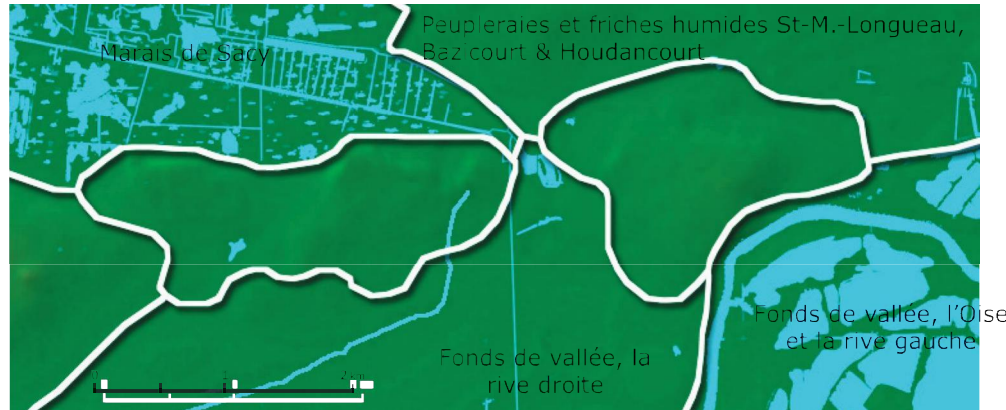
Sacy-le-Grand s'appuie sur le Mont-César, vue depuis la frange nord du marais de Sacy.



14. Buttes sableuses boisées des Grands Monts et de Boursault.



Vue vers la montagne du Grandfresnoy depuis Bazicourt. La silhouette très reconnaissable de la montagne est en outre bien éclairée sur sa face sud.



Vue vers la montagne du Grandfresnoy depuis Houdancourt.

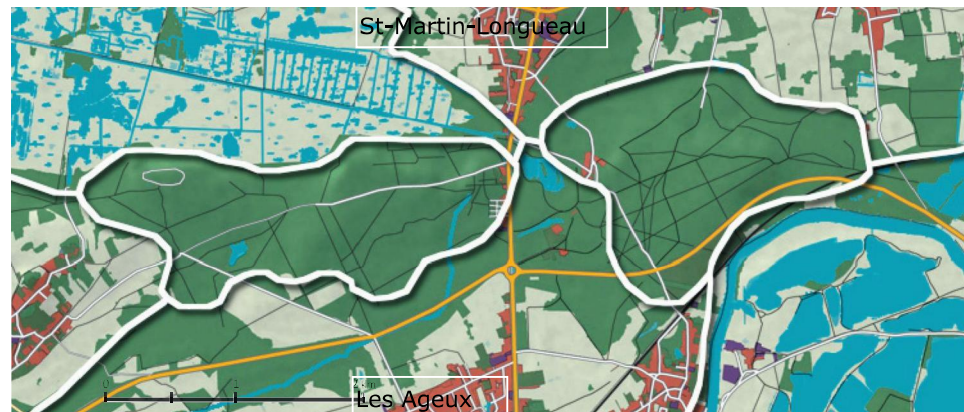
Ces buttes sableuses boisées, au relief peu marqué mais qui contraste avec les plaines qui les environnent, sont d'une grande richesse biologique. Elles forment un horizon difficilement lisible depuis la vallée car leur lisières, partent en friche. La proximité du marais de Sacy et de l'Oise en font des zones peu accessibles, aux sols très humides.



Les bois de Boursault depuis le cimetière de Sarron et la coupure de la voie ferrée.



Rapport urbain de Sacy-le-Petit avec la Montagne du Grandfresnoy.



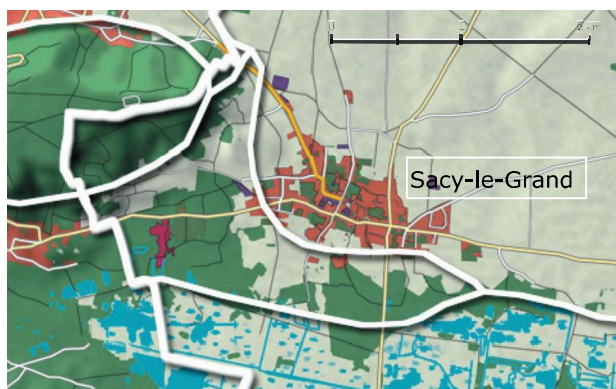
Les buttes sont isolées par les infrastructures (RD 200, voie SNCF, RN17), l'Oise, les propriétés privées (domaine de Villette) et l'inaccessibilité du marais de Sacy. Leur présence dans les paysages reste donc assez pauvre.

18 et 19. Peupleraies et friches humides de Sacy-le-grand, Saint-Martin-Longueau, de Bazicourt et Houdancourt.

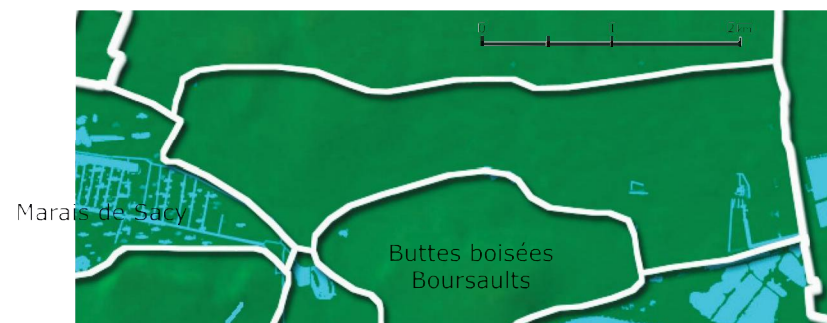


Les champs et peupleraies enfri-chées dans la frange sud de Sacy-le-Grand masquent totalement les marais de Sacy ; en arrière plan, les buttes de la vallée de l'Oise.

Cette zone de boisements s'interpose entre le rebord du plateau et les marais de Sacy. Sa proximité avec les marais, l'absence de chemins, la rendent quasiment impraticable et inaccessible. Les zones boisées constituées alternent entre friches et peupleraies.



A proximité immédiate des marais, on trouve des zones alternant cultures et bois, dont certains boisements humides, forment la frange sud du village de Sacy-le-Grand implanté le long de l'axe de la RD10.



Cette composante correspond à un relief de rebord de plateau descendant lentement vers des zones marécageuses. Les zones boisées constituées alternent entre friches et peupleraies.

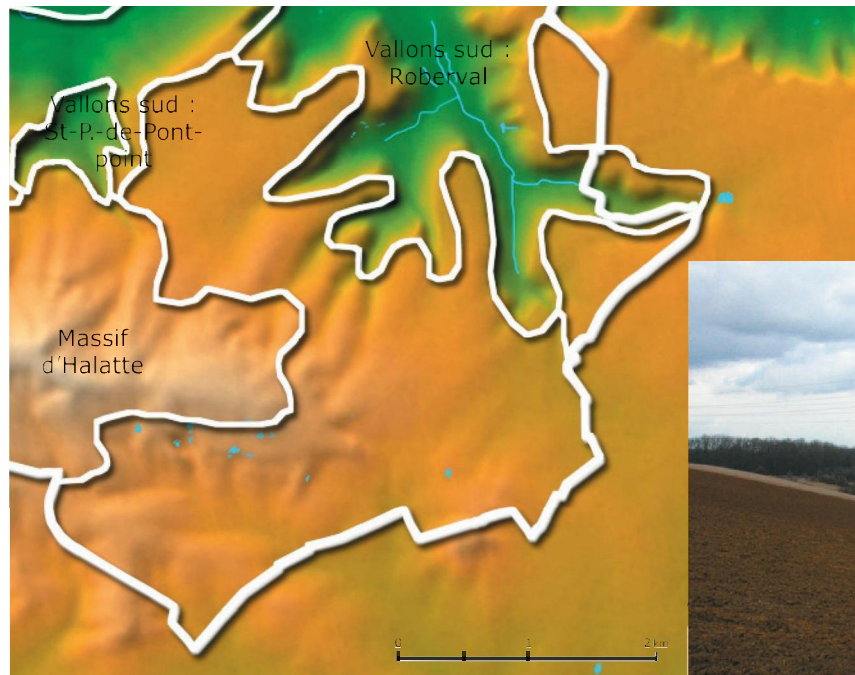


Friches et peupleraies au sud de Bazicourt alternent avec des pièces agricoles.

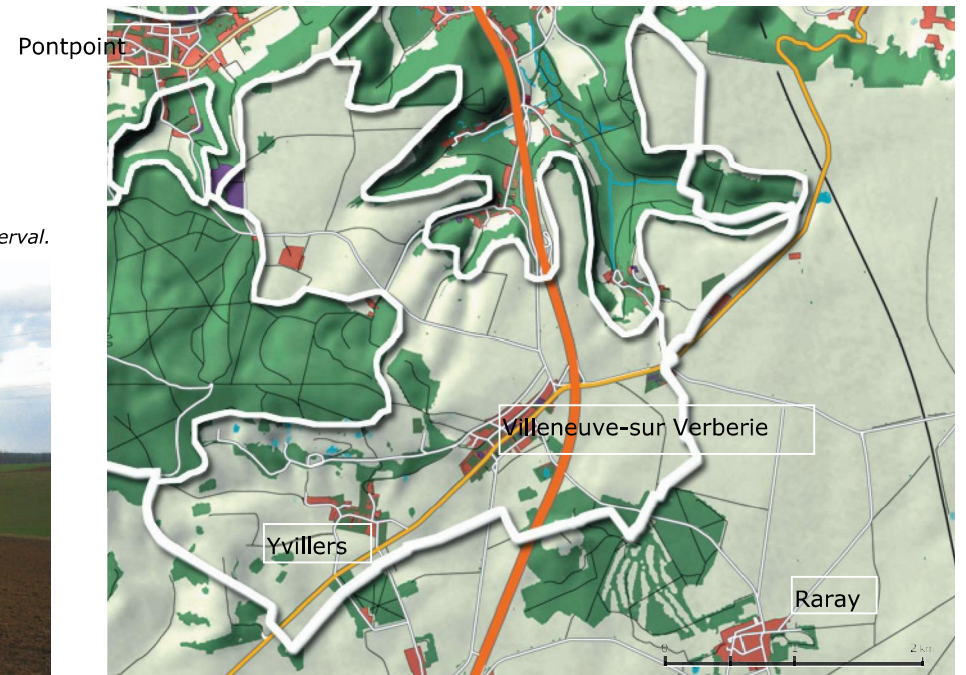


Situées sur les rebords nord des marais, ces zones alternent entre cultures et bois, dont certains boisements s'installent sur des sols humides (peupleraies, aulnaies, friches, marais ...). Elles forment les franges sud des villages échelonnés le long de l'axe RD10-RD13.

20. Plateau agricole sud.



Naissance des cavées à Roberval.



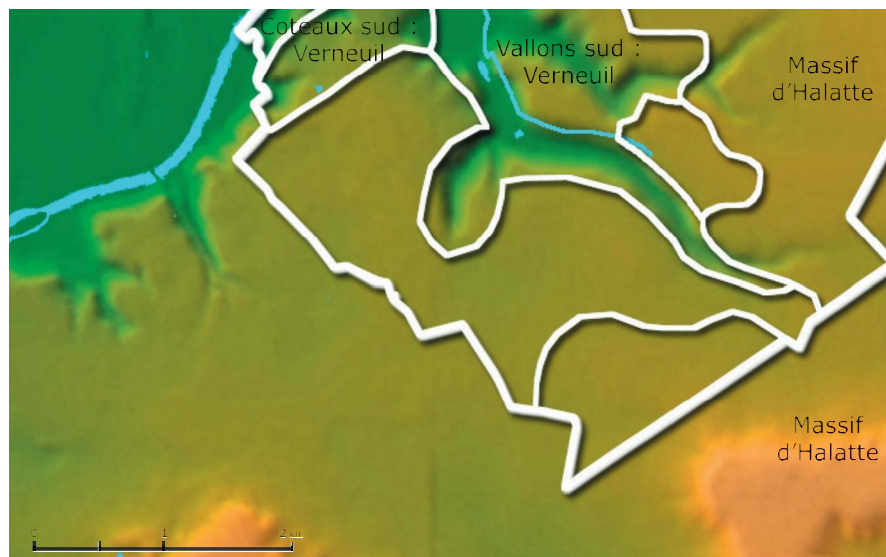
Le long de la D932a, les villages de Yvillers et Villeneuve s'échelonnent le long de la lisière.
Le dégagement sud du plateau est recoupé par l'autoroute A1.

Ce relief de plateau présente trois composantes :
- La partie nord du plateau, seule portion de plateau non boisé dominant la vallée de l'Oise
- La partie centrale accueille la naissance des cavées du vallon de Roberval. Cela se traduit par de très beaux mouvements de plateau échanuré par les thalwegs entre la forêt et le vallon de Roberval.
- La partie sud correspond au rebord du plateau en correspondance avec le plateau agricole du Valois, adossé aux lisières de la forêt d'Halatte (site de Villeneuve-sur-Verberie).

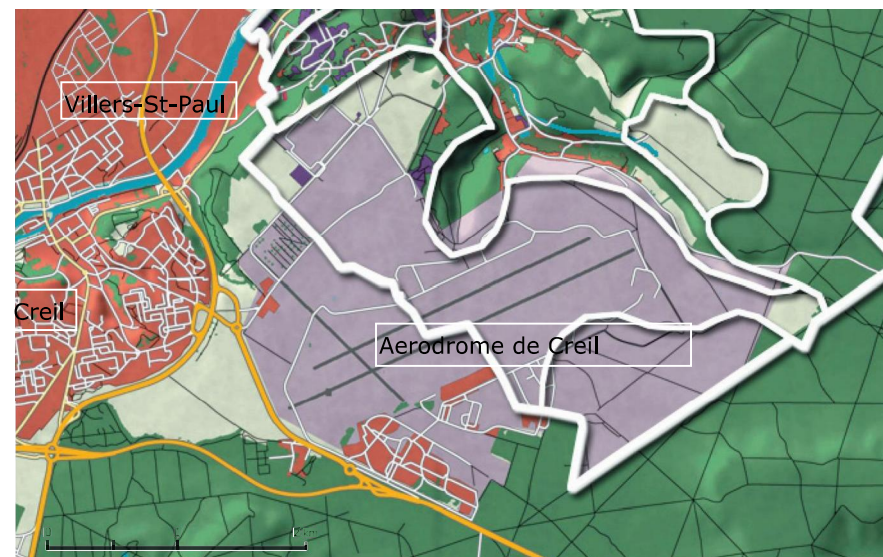
Lisière d'Halatte depuis Villeneuve-sur-Verberie.



22. Plateau de Verneuil-en-Halatte.



Cette composante est située dans une entité de plateau circonscrite par la forêt d'Halatte et coupée par le vallon principal de Verneuil.



Descriptif des modes d'occupation des sols de la composante naturelle :

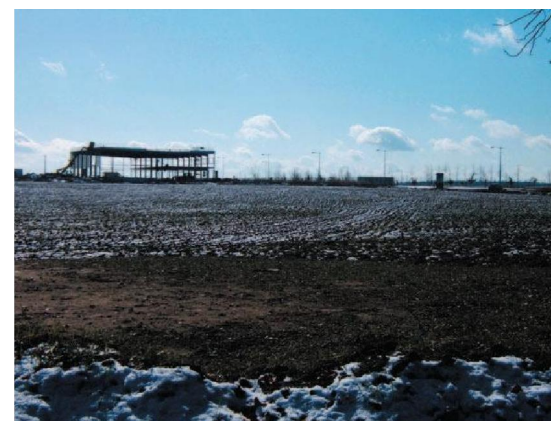
Ce plateau est marqué par la présence de différentes activités :

- une grande zone militaire, associée à un aérodrome,
 - une zone industrielle marquée par la forte présence de l'usine Legrand.
- Le camp d'aviation garantit le dégagement du plateau, dont l'échelle n'est pas contredite par l'usine.

La partie nord-est du plateau est occupée par une grande parcelle agricole qui dégage largement la lisière d'Halatte.

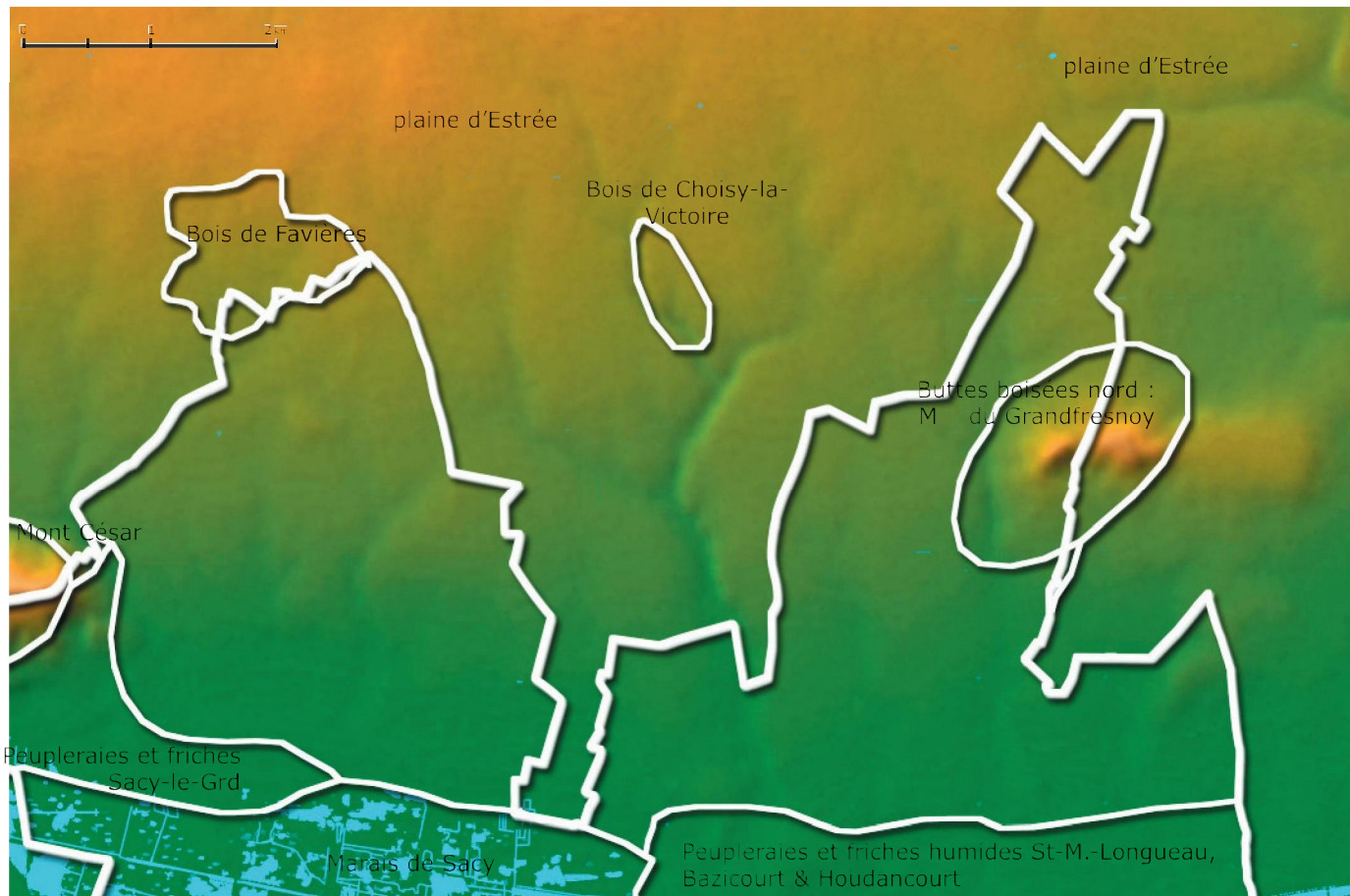


Partie du plateau de Verneuil en parcelles agricoles, lieu dit des Fronces.



Construction sur le plateau de Verneuil, vers l'institut de recherche.

21. Plateau agricole nord.



Cette partie de la plaine d'Estrée est inscrite dans le périmètre de l'étude.

Le relief de plateau, entièrement cultivé, forme une seule et même unité parfaitement définissable et lisible.

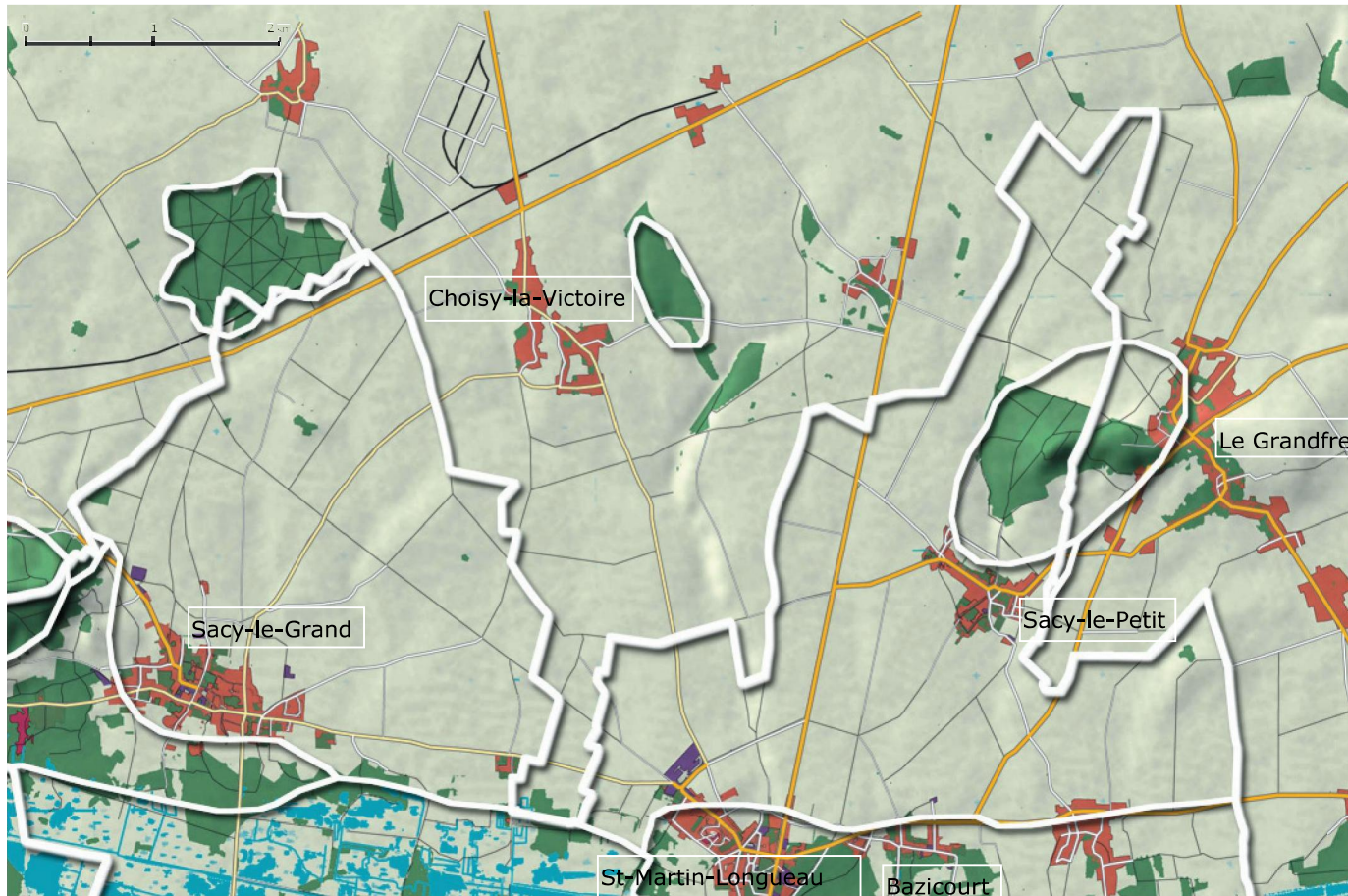
Sur le plan paysager, le plateau agricole nord intègre le territoire de Choisy-la-Victoire.

Des zones boisées peu épaisses assurent un écran visuel et une cohérence de lecture du plateau agricole en lui imposant des limites, elles jouent le même rôle que les ponctuations du relief (voir composantes paysagères du Mont-César et du Grandfresnoy).



Vue vers la sucrerie du Grandfresnoy posée au milieu du plateau.





Ce plateau est essentiellement agricole, des villages viennent s'y planter, le long de l'ancienne route des Flandres, route commerciale historique, et sur les rebords de la vallée, contre les zones de marais. De nombreux villages présentent des fronts urbains sur ce plateau. Ils sont constitués par les arrières des maisons de villages faites de jardins et vergers, assurant la transition entre l'urbain et l'agricole.

Les beaux dégagements agricoles, s'inscrivent comme un élément de plus dans la richesse des paysages, mais qui semblent comme écartés du site de la vallée en raison de trop nombreuses ruptures (zones marécageuses, bois, RD 200, voie ferrée).

Seul l'axe urbanisé de la RN 17 semble aujourd'hui relier les deux paysages pourtant voisins.



Vue vers le front urbain de Bazicourt depuis le plateau agricole.

Vue vers le plateau agricole depuis Bazicourt.

